PERCEPTION

VOLUME 27, NOs. 3 & 4 PRINTEMPS 2005

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

ÉDITION SPÉCIALE : Rénovation des programmes sociaux au Canada

PERCEPTION
Volume 27, No. 3 & 4, 2005
Perception est publié par le Conseil canadien de développement social, un organisme bénévole indépendant.

Conseil d'administration du CCDS :
Provinces de l'Atlantique
Patrick Flanagan (président)
Gregory Kealey
Stella Lord
Québec
James Carter
Hector Ouellet (président-sortant)
Lionel Robert
Deena White
Ontario
Michael Cushing
Paul Kovacs
Tony Martin
Sherrie Tingley
Prairies & T-N-O
Joan Feather
Wayne Helgason
Joceline Schriemer
Colombie-Britannique & Yukon
Jane Pulkingham
Graham Riches
Brian Wharf

Peter Bleyer (président–directeur général)

Équipe de rédaction et de production :
Nancy Colborne Perkins, rédactrice en chef
Arlette Sinquin, traductrice
Janet Creery, rédactrice adjointe
Laura Buckland, développement du marketing

Les opinions présentées dans les articles de *Perception* sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du CCDS.

Tarif annuel d'abonnement (2 numéros) :
Canada 24 $; É-U 34 $; International 40 $.
Prix d'un exemplaire : 6,50 $

Pour tout changement d'adresse, abonnement ou autre renseignement, écrire à : *Perception*
Conseil canadien de développement social
309, rue Cooper, 5e étage
Ottawa (ON) K2P 0G5
Tél. : (613) 236-8977 Fax : (613) 236-2750
courriel : publications@ccsd.ca
Internet : www.ccsd.ca

N° de convention 40012390 de la Poste-publication
Tous droits réservés.
ISSN 0704-5263

Ce numéro de *Perception* et les antérieurs sont disponibles sur microfilm ou microfiche.
Contacter : Micromedia Limited, 20 Victoria St.
Toronto (ON) M5C 2N8 1-800-387-2689.

A United Way member agency

Ce numéro de *Perception* porte sur l'état des programmes sociaux au Canada

Nous y avons rassemblé un éventail de perspectives – celles de décideurs de politiques, de fournisseurs de services et d'activistes. Chacun de nos contributeurs centre son attention sur différents problèmes et programmes sociaux, et leurs avis sont divergents. Mais ces Canadiens sont d'accord sur une chose : l'importance cruciale des programmes sociaux pour créer des communautés saines et assurer le bien-être de tous les Canadiens.

L'architecture sociale d'après-guerre au Canada a toujours été un rapiéçage de programmes et services. Pourtant dans les années 1970, cet ensemble disparate offrait aux Canadiens une protection importante contre les caprices du marché, aidait à redistribuer le revenu et à forger des liens sociaux.

Le monde où nous vivons s'est rétréci au cours des 25 dernières années. Le contrôle des coûts et la réduction de la dette ont remplacé la stimulation fiscale et les dépenses sociales en tant que mécanismes de choix dans les politiques publiques. De 1992 à 2002, les dépenses totales du gouvernement Canadien ont baissé de 10 points de pourcentage du PIB. En 2001, les dépenses de programmes en proportion du PIB avaient chuté au niveau où elles étaient en 1950.

Le monde où nous vivons a changé profondément. Plus que jamais, on a des familles canadiennes de toutes compositions et tailles, et la diversité culturelle et raciale changent l'aspect de nos communautés.

Notre trajectoire de vie s'est aussi transformée. Pour les jeunes Canadiens, la transition au travail est plus longue et devient plus ardue. Les Canadiens plus âgés font face aux défis du système des soins de santé mais il y a eu de réels progrès vers l'élimination de la pauvreté chez les personnes du troisième âge.

La relation des Canadiens avec le marché du travail est aussi en train de changer. L'énorme augmentation de la participation des femmes à la main d'oeuvre va malheureusement de pair avec la prévalence croissante du travail faiblement rémunéré et des emplois précaires.

Peut-être ce qui est encore plus significatif, le Canada où nous vivons est devenu un incubateur d'inégalité. L'écart croissant – l'inégalité croissante

du revenu et la distribution inégale de la richesse – aide à expliquer notre échec à éliminer la pauvreté chez les enfants.

Alors, que faut-il faire maintenant?

Les sondages d'opinion publique montrent que les Canadiens comprennent bien la nécessité de répondre à ces inégalités d'une manière pragmatique mais avec compassion.

À l'intérieur de ce numéro de *Perception* vous verrez ce que certains de nos membres ont à dire sur l'état du filet de sécurité sociale au Canada. Et encore mieux, ils proposent de bonnes idées sur des orientations futures à prendre.

Il n'y a jamais eu moment plus propice pour une nouvelle période d'innovation sociale. Nous pouvons commencer par une bonne discussion saine bien canadienne sur notre avenir – le genre de discussion que plusieurs de nos organismes membres ont déjà commencé.

L'émergence du nouveau Transfert social canadien (TSC) – par défaut, après la création du Transfert canadien pour les soins de santé qui avait été recommandée par la Commission Romanow – rend ce processus essentiel.

Comment le gouvernement fédéral devrait-il utiliser son levier fiscal pour poursuivre des objectifs sociaux nationaux? Quelle devrait être l'envergure des programmes sociaux financés par le Transfert social canadien? Comment peut-on protéger et encourager la flexibilité provinciale pour arriver à des solutions innovatrices? Quelles valeurs devraient gouverner ces dépenses? Et comment peut-on assurer aux Canadiens que leurs investissements vont produire les résultats désirés?

On ne peut trouver de réponse à ces questions dans un débat stérile sur les transferts fiscaux. Cela demande un vrai dialogue, qui amène les Canadiens à planifier leur avenir collectif.

Au cours des prochains mois, le CCDS va collaborer avec des partenaires d'un bout à l'autre du pays pour entraîner les Canadiens à participer à ce débat crucial.

En même temps, par le biais de notre série sur l'architecture sociale, nous déploierons les stratégies et les outils nécessaires pour faire avancer une vision sociale – pour nous mener du **monde où nous vivons** vers **le monde que nous voulons**.

Peter Bleyer
Président-directeur général du CCDS

Vient juste de paraître...

Le monde où nous vivons,
par Katherine Scott

Ce document fait partie de la nouvelle série du CCDS sur l'architecture sociale. Le projet sur l'architecture sociale examine les principaux défis sociaux l qui se posent au Canada, et met en lumière un certain nombre d'options stratégiques. D'autres documents dans cette série comprennent *Quel avenir pour le Canada?* et *Vie adulte différée : comment faire face aux nouvelles inégalités économiques.*

Les documents sur l'architecture sociale sont disponibles en ligne à **www.ccsd.ca**.

la «Société juste» en voie de disparition

Investissement dans le développement social en voie de disparition

Montant des coupures de transferts fédéraux aux provinces, 1995-1998 : **8,2 milliards de dollars**

Pourcentage de baisse que cela représentait : **30%**

Montant des coupures fédérales aux programmes sociaux, 1995-1998 : **4,2 milliards de dollars**

Dépenses de programmes en part du PIB, 1990-1991 : **16%**

Dépenses de programmes en part du PIB, 2000-2001 : **11,6%**

Dernière fois que les dépenses de programmes ont été aussi basses en % du PIB : **1950**

Sources : Armine Yalnizyan, *Canada's Commitment to Equality, A Gender Analysis of the Last Ten Budgets, 2005* et *Will Community Voices Shape Public Choices?*

PERSPECTIVE DES ANTIPODES :
Réflexions sur l'expérience de la Nouvelle-Zélande

par Janet Creery

L'exemple de la Nouvelle-Zélande est une leçon de prudence nous montrant à quel point les choses peuvent mal tourner lorsque le gouvernement décide de sabrer ses programmes sociaux. Mais cette petite nation du Pacifique Sud nous montre aussi une lumière à la sortie du tunnel en vue d'une approche plus humaine à gouverner. Tous ceux qui sont exaspérés de la situation de la politique sociale au Canada pourraient trouver utile d'examiner de plus près ce pays lointain.

Par un heureux hasard, le Conseil canadien de développement social a maintenant une porte d'accès privilégiée sur la Nouvelle-Zélande. Le président-directeur général du CCDS, Marcel Lauzière, y a déménagé voici quelques mois pour y assumer une affectation de deux ans à l'un des postes d'adjoint à l'Exécutif en Chef au ministère du Développement social de Nouvelle-Zélande. Avant son départ, Lauzière a donné une opinion perspicace des ressemblances et des différences entre la Nouvelle-Zélande et le Canada.

Il y a quelques ressemblances frappantes. Comme le Canada, la Nouvelle-Zélande est un pays très urbanisé – 85% de la population vit en milieu urbain, par rapport à 80% au Canada – avec une population immigrante de plus en plus élevée et une importante minorité Autochotone (15%, par rapport à seulement 3% au Canada). La Nouvelle-Zélande «a aussi des taux élevés de pauvreté, apparemment plus hauts que les nôtres» dit Lauzière, tout en avertissant que différents modes de mesure peuvent rendre ces comparaisons moins certaines.

Tandis que Lauzière trouve que les traditions sociales et politiques anglo-saxonnes du pays sont semblables à celles du Canada, il dit que la population plus petite de la Nouvelle-Zélande (seulement 4 millions d'habitants), un gouvernement fortement centralisé et son acharnement à résoudre les questions sociales lui rappellent plutôt le Québec.

Le ministère du Développement social est le plus grand ministère de Nouvelle-Zélande – en contraste marqué avec le nouveau et relativement petit ministère du Développement social au Canada. «La politique sociale compte pour une grande partie des activités du gouvernement de Nouvelle-Zélande», dit Lauzière.

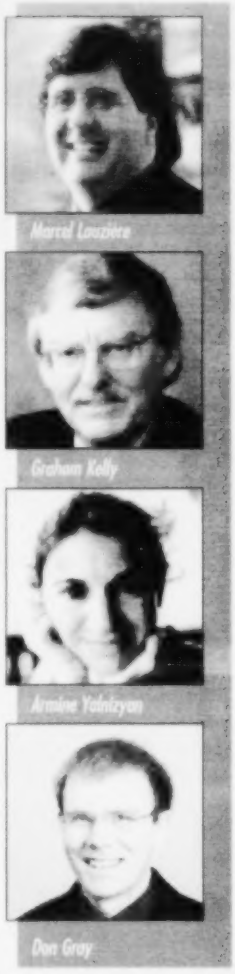
Marcel Lauzière

Graham Kelly

Arnaine Yalnizyan

Don Gray

Mais ce n'a pas toujours été le cas. Selon une formule de Lauzière, la Nouvelle-Zélande est «politiquement intéressante».

Tout au long des années 1990, le gouvernement de Nouvelle-Zélande était réputé non pour une politique sociale progressiste, mais plutôt le contraire – le démantèlement radical du gouvernement.

Graham Kelly, un ancien député Labour qui pendant 16 ans «a surtout représenté les gens pauvres», parle de cette période comme d'une «révolution».

«Lorsque Staline a vendu la récolte de blé pour industrialiser, six millions gens ont péri de faim. C'était de la même échelle en Nouvelle-Zélande», dit Kelly, qui est à présent Haut-commissaire de Nouvelle-Zélande au Canada.

Bien que la comparaison puisse avoir l'air dramatique, elle capte bien l'ampleur de la crise. La Nouvelle-Zélande a eu des difficultés économiques depuis que l'Angleterre a coupé ses liens commerciaux préférentiels avec cette petite nation à la fin des années 1980. La

solution du gouvernement Conservateur des années 1990 a été d'imposer la compétition globale et les «forces du marché» sur toutes les institutions – y compris le gouvernement lui-même.

«Nous avions des ministères du gouvernement qui furent transformés en entreprises d'État avec un conseil d'administration», dit Kelly.

Il reconnait que cette approche du marché a fait du service postal de Nouvelle-Zélande le plus efficace au monde, mais en ce qui est des politiques et programmes sociaux, ce fut un désastre.

Les travailleurs sociaux avaient une formation minimale, et le personnel des agences du bien-être social recevait des bonus pour verser moins de prestations, dit Kelly. Le logement social a été liquidé et les loyers ajustés aux «niveaux du marché», tandis que les commissions scolaires ont été dissoutes et dirigées sur un modèle d'entreprise.

«Les 20% du bas de l'échelle ont été attaqués sans répit», dit Kelly. «On a vu une résurgence de la Tuberculose et d'autres maladies qui avaient été extirpées 30 ou 40 ans auparavant».

La population Autochtone Maori a été, il ne faut pas s'en étonner, affectée de façon disproportionnée. En 1997, la mort d'un Maori a pu être retracée aux profondes coupures faites au système des soins de santé. Un an plus tard, Kelly a publié un livre intitulé *Economic Apartheid – Growing Poverty in the Nineties*.

Comme le Canada, la Nouvelle-Zélande est un pays très urbanisé avec une population immigrante de plus en plus élevée et une importante minorité Autochtone.

C'était difficile de rester au courant de ce qui se passait, étant donné que la télévision publique avait été transformée en «département commercial» avec obligation de faire des profits. De plus les livres de comptes avaient été si éviscérés, selon Kelly «qu'en 1999, le ministère du bien-être social n'était pas en mesure de faire un rapport au nouveau gouvernement Labour. Ils ont dû embaucher une équipe de comptables».

Les chiffres ont éventuellement révélé que – assez comme au Canada – l'écart entre les riches et les pauvres s'était substantiellement élargi au cours des années 1990. Il y avait beaucoup plus de millionnaires à la fin de la décennie qu'au début, dit Kelly, mais le Néo-zélandais moyen n'en avait pas profité. «On nous avait promis beaucoup de gains, mais on s'est retrouvé avec beaucoup de peine».

Kelly pense que les Canadiens n'iraient jamais aussi loin que la Nouvelle-Zélande pour trancher les soutiens à ses citoyens les plus vulnérables. Pourtant, l'élimination du Régime d'assistance publique du Canada en 1995, suivie des coupures massives aux paiements de transferts, ont eu des effets assez semblables. D'un bout à l'autre du pays, de moins en moins de gens ont eu droit à recevoir des prestations d'assistance sociale ou d'assurance-emploi, et l'écart entre les riches et les pauvres s'est accru. Même si le Canada dans l'ensemble a tendance à être classé parmi les 10 premiers pays au monde dans l'Indice de développement humain des Nations Unies, les peuples Autochtones du Canada arrivent à peine dans les 80 premiers rangs.

Le saviez-vous? Le Canada et la Nouvelle-Zélande

Nombre de pays de l'OCDE couverts par le rapport récent de l'UNICEF sur la pauvreté des enfants dans les pays riches : **26**

Nombre de pays avec des taux de pauvreté* chez les enfants plus bas qu'au Canada : **18**

Nombre de pays avec des taux de pauvreté* chez les enfants plus bas qu'en Nouvelle-Zélande : **22**

Selon les données les plus récentes, taux de pauvreté chez les enfants :
- Canada : **15.6%**
- Nouvelle-Zélande: **16.3%****

Changement du taux de pauvreté chez les enfants dans les années 1990 :
- Canada : **- 0,4%**
- Nouvelle-Zélande : **+ 2%**

Réduction des dépenses sociales dans les années 1990 :
- Canada : **1,3%**
- Nouvelle-Zélande: **2,7%**

Pourcentage actuel du PIB alloué aux transferts sociaux pour les familles et dépenses connexes :
- Canada : **5,79%**
- Nouvelle-Zélande: **7,54%**

Taux actuels de faible revenu :
- Canada : **14,9%**
- Nouvelle-Zélande: **16,3%**

N.B. :
* Défini ici comme enfant vivant dans une famille avec un revenu inférieur à 50% du revenu ménager médian après impôts, pendant un an entre 1999 et 2001.
** Depuis la perution du rapport de l'UNICEF, Statistics NeZealand a révisé son calcul sur la pauvreté des enfants pour cette période à un taux de 14,4%, près de deux points de pourcentage de moins que celui mentionné dans le document de l'UNICEF.

Tous les chiffres cités proviennent du rapport de l'UNICEF *La pauvreté des enfants dans les pays riches 2005*, Innocenti Report Card No. 6. Voir **www.unicef.org/irc**

En fait, le pronostic de Kelly sur «l'expérimentation du marché» de la Nouvelle-Zélande ressemble assez à la perspective de l'économiste canadienne Armine Yalnizyan sur la dernière décennie de politique socioéconomique :

«Le témoignage et un examen minutieux accru de la part du public finiront par exposer cette approche drastique comme une liste de biens colportés sous la bannière de «prospérité pour tous» mais qui n'apporte que des privations croissantes pour de plus en plus de gens».

En outre, la prédiction de Yalnizyan pour le Canada – que les gens vont éventuellement se rendre compte de ce qu'est cette approche et la renverser – est exactement ce qui s'est passé en Nouvelle-Zélande.

Tout au long des années 1990, le gouvernement de Nouvelle-Zélande était réputé non pour une politique sociale progressiste, mais le démantèlement radical du gouvernement.

Un élément crucial pour renverser le courant en Nouvelle-Zélande a été le référendum de 1993 pour choisir la représentation proportionnelle au lieu du vieux système électoral majoritaire à un tour. Élections Nouvelle-Zélande (www.elections.org.nz) retrace cette décision à une perte graduelle de confiance publique dans le vieux système – une situation pas différente de celle du Canada et de plusieurs autres démocraties. Deux fois à la fin des années 1970 et au début des années 1980, le Labour Party avait gagné le plus de votes mais n'avait pas pu former le gouvernement. Des autres partis avaient aussi reçu 15% à 20% des votes mais n'avaient réussi qu'à obtenir un siège ou deux au Parlement. Lorsque le Labour a finalement pris le pouvoir en 1984, il a établi une Commission royale sur le système électoral, qui a mené au référendum de 1993.

Le nouveau système a créé des votes séparés pour les candidats locaux et les partis nationaux et réserve sept sièges pour la population Maori qui était chroniquement sous représentée. Sa première mise en application aux élections de 1996 a résulté en une coalition peu plausible qui s'est finalement effondrée, minant ainsi la confiance dans le nouveau système. Mais les élections de 1999 ont résulté en une coalition stable menée par le Labour Party et un parlement beaucoup plus représentatif de la société moderne en Nouvelle-Zélande.

En 2002, 34 femmes, 19 Maori, trois représentants des Îles du Pacifique (un groupe traditionnellement défavorisé), et deux députés asiatiques ont été élus. À présent, les postes de Premier ministre, de Juge en chef et de Gouverneur général sont tous occupés par des femmes.

La coalition Labour a aussi établi certaines nouvelles priorités. Comme le dit Kelly, «Nous n'avons pas pu remettre le génie dans la bouteille, mais nous avons essayé de remettre le facteur social dans la politique économique».

À vrai dire, un regard dans la bureaucratie de la Nouvelle-Zélande montre que les 20 dernières années ont créé une machine

Cette approche drastique est comme une duperie colportée sous la bannière de «prospérité pour tous» mais qui n'apporte que des privations croissantes pour de plus en plus de gens.

gouvernementale assez unique qui porte peu de ressemblance à ses prédécesseurs – mais qui peut offrir un modèle de gouvernement plutôt efficace.

Don Gray, qui s'est joint au Département du bien-être social en 1984 et est maintenant adjoint associé à l'Exécutif en Chef de la division de la politique et du savoir au ministère du Développement social, est bien placé pour documenter «un ou deux changements» qui se sont produits au cours de ses 20 ans de service. «Quand j'ai débuté, cette organisation était un vrai labyrinthe – une grosse bureaucratie de services publics sans cible très précise» dit-il.

La restructuration radicale de la fin des années 1980 et du début des années 1990 a été, dit-il, «extrêmement réussi en matière d'efficience». L'organisation unitaire de la bureaucratie a été dissoute et un Exécutif en chef a été assigné à chaque département, afin d'être responsable du département ou ministère.

Maintenant qu'on demande à ces Exécutifs en chef de se concentrer sur les «conséquences sociales au lieu de seulement sur l'efficience», le système fonctionne plutôt bien, dit Gray. Son ministère fait le relevé de plusieurs indicateurs de développement social et publie un Rapport social que tout le monde peut voir.

Étant donné que tous les Exécutifs en chef doivent publier un énoncé d'intention, ceux qui sont dans les départements de services – tout ce qui va de la Justice à l'Éducation – ont tendance à structurer leur façon de penser autour du Rapport social.

«Le Rapport du Trésor et notre Rapport social sont complémentaires» dit Gray. «Je siège dans un comité avec 15 ou 20 chefs de départements. Il y a quelques années, ils discutaient de leur énoncé d'intention, et ils ont tous commencé à tourner leur attention vers le Rapport social».

Les chefs de départements ou de ministères pourraient être mieux en mesure de prendre leurs propres décisions, en consultation avec les autres, en raison d'une autre innovation récente du gouvernement de Nouvelle-Zélande : un «mur de protection» entre la bureaucratie et le palier politique. «Cela pourrait être d'un intérêt particulier pour le Canada, étant donné les débats récents sur la gouvernance, pour ne pas dire la corruption», dit Graham Kelly.

Sous ce nouveau système, les politiques sociales ont été très réussies dans certains domaines. Gray cite la croissance de l'emploi et des niveaux scolaires des jeunes Maoris comme un des domaines d'amélioration.

Le ministère du Développement social étant le plus grand du gouvernement, et son Rapport social montrant la voie à de nombreux autres départements, il est clair qu'il y a une dynamique de changement social positif en Nouvelle-Zélande.

Les Canadiens devraient en prendre note. L'émergence de la Nouvelle-Zélande de sa période de crise sociale offre certains modèles très intéressants à prendre en considération. Des changements aux structures politiques de la Nouvelle-Zélande ont apporté des améliorations dans sa capacité de représenter ses citoyens et de faire face aux problèmes sociaux. Et une partie de la restructuration plutôt radicale des années 1990 contribue à présent à l'aptitude de l'appareil gouvernemental à résoudre les problèmes sociaux.

Les chiffres ont éventuellement révélé que – assez comme au Canada – l'écart entre les riches et les pauvres s'était substantiellement élargi au cours des années 1990. Il y avait beaucoup plus de millionnaires à la fin de la décennie qu'au début, dit Kelly, mais le Néo-zélandais moyen n'en avait pas profité.

De façon intéressante, les atouts et les faiblesses socio-économiques de la Nouvelle-Zélande sont maintenant assez semblables à ceux du Canada. Comme le Canada, la Nouvelle-Zélande a vu plusieurs années consécutives de forte croissance économique, dit Gray. Et comme le Canada, la Nouvelle-Zélande continue de faire face à des taux élevés de pauvreté et des problèmes chroniques d'exclusion sociale, malgré sa solide croissance.

Au cours des quelques prochaines années, le gouvernement de Nouvelle-Zélande va mettre en place un certain nombre de programmes pour essayer de réduire les taux de pauvreté et autres problèmes sociaux persistants, dit Gray. Il va aussi chercher des moyens d'aider le secteur bénévole et communautaire à fournir des services sociaux. Cela va continuer d'être intéressant de comparer et de faire le contraste entre le développement social au Canada et en Nouvelle-Zélande.

Janet Creery est rédactrice adjointe de Perception. *Elle a mené des interviews par téléphone avec Don Gray en Nouvelle-Zélande, et de vive voix avec Marcel Lauzière et Graham Kelly à Ottawa.*

L'équipe de rédaction de *Perception* a demandé à des représentants des quatre partis politiques fédéraux : «Quel est le programme social le plus important pour soulager la pauvreté?» - Voici leurs réponses.

Un nouveau partenariat social pour le Canada

par Ken Dryden

Ce n'est pas une mince tâche que de lutter contre la pauvreté : aucun ordre de gouvernement ni aucune politique en soi ne suffit à la tâche. Sachant cela, le gouvernement du Canada a travaillé en collaboration avec les provinces et les territoires pour maintenir une approche équilibrée qui s'appuie sur trois grands piliers stratégiques, à savoir :

- fournir un soutien du revenu aux Canadiens qui sont dans le besoin;
- favoriser l'intégration au marché du travail des personnes ayant la capacité de travailler;
- verser des prestations et fournir des services pour aider certaines personnes à surmonter les défis particuliers auxquels elles sont confrontées, elles et leur famille.

Pour la plupart, ces politiques ont été efficaces au Canada. En effet, nous sommes reconnus dans le monde comme un chef de file qui offre à ses citoyens une qualité de vie enviable. Le Canada s'est classé en tête de l'Indice du développement humain des Nations Unies sept années de suite dans les années 1990, et n'a connu qu'un léger fléchissement jusqu'à la quatrième place. Nos programmes sociaux sont depuis longtemps source de fierté et contribuent à notre identité en tant que Canadiens. Au nombre de nos réalisations, citons :

- le régime de revenu de retraite du Canada, qui est perçu comme un modèle dans le monde. En 1980, 21,3% des personnes âgées avaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu après impôt de Statistique Canada. En 2003, ce taux avait chuté à 6,8%.
- la Prestation fiscale canadienne pour enfants, grâce à laquelle le gouvernement fédéral versera d'ici 2007 près de 10 milliards de dollars par année aux familles à revenu faible et moyen, ce qui a contribué à faire passer le pourcentage d'enfants vivant dans des familles à faible revenu de 18,6% en 1996 à 12,4% en 2003.

Mais il n'est pas question de s'arrêter là, sinon on se laisse distancer. Nous sommes toujours confrontés à des défis qui menacent notre qualité de vie, le plus grave étant probablement la pauvreté qui persiste chez certains groupes, en particulier : les personnes handicapées, les Autochtones, les nouveaux immigrants, les familles monoparentales ainsi que les personnes de plus de 45 ans vivant seules.

Les solutions émergeront à partir du moment où nous reconnaîtrons que tout partenariat social au Canada devra reposer sur les valeurs auxquelles tiennent les Canadiens : sens de la collectivité, égalité et justice, respect de la diversité et responsabilité mutuelle (le juste équilibre entre les droits et les responsabilités de chacun). Mais ces solutions doivent également être le produit d'une nouvelle vision de la nature des politiques sociales au Canada. Essentiellement, nous reconnaissons que les politiques sociales doivent être conçues en fonction des facteurs suivants :

- les Canadiens veulent participer aux décisions qui les touchent;
- tous les ordres de gouvernement doivent travailler de pair, en se basant sur la collaboration déjà existante entre le Fédéral, les provinces et les territoires, afin de renforcer leur reddition de compte aux Canadiens sur l'utilisation des fonds publics;
- les ordres de gouvernement doivent confirmer le rôle que doivent assumer les tierces parties en surveillant les progrès sociaux;
- la recherche, les connaissances et l'information sont essentielles à la prise de décision fondée sur l'expérience, à l'élaboration de politiques éclairées, à une solide reddition de compte et à la planification des programmes;
- le gouvernement fédéral doit amener tous les ministères et les organismes concernés à veiller à la cohérence des politiques et des programmes sociaux dans l'ensemble du gouvernement.

Nous devons bâtir à partir des programmes existants et aussi explorer d'autres avenues, mais il nous faut avoir un point de départ. Par exemple, contrairement à bien d'autres pays qui attaquent la pauvreté de front, le Canada ne dispose pas d'une mesure ni d'une définition de la pauvreté qui fasse consensus. Nous avons toute une gamme de mesures de faible revenu qui sont certes utiles, mais dont aucune ne tient compte de tous les facteurs pour évaluer le niveau de pauvreté et, inversement, le niveau de mieux-être.

Avec nos partenaires, nous devons examiner quelle serait la meilleure façon de mesurer la pauvreté. En effet, de meilleures mesures permettraient d'établir des paramètres, des indicateurs et des objectifs. Sans elles, le meilleur ensemble de politiques ne peut être développé, mis en oeuvre et maintenu à jour, les progrès réalisés ne peuvent être mesurés, et en bout de ligne, il devient impossible d'évaluer les succès connus.

Le Canada a choisi de lutter contre la pauvreté à l'aide d'un vaste assortiment de mesures, et il continuera dans cette voie.

Ken Dryden est le ministre fédéral du Développement social et député Libéral pour York Centre.

Il faut répondre à la pauvreté des enfants

par Ed Broadbent

La pauvreté chez les enfants au Canada devrait être une notion du passé. Il y a quinze ans à la Chambre des communes, tous les partis ont adopté unanimement la résolution que le gouvernement devrait «chercher à atteindre le but d'éliminer la pauvreté chez les enfants au Canada d'ici l'an 2000». Cela ne s'est pas passé. Malgré une forte croissance économique et l'accumulation d'un surplus de 61 milliards de dollars au cours des sept derniers budgets, plus d'un million d'enfants canadiens vivent encore dans la pauvreté.

Tout au long des années 1990, nous avons ignoré nos obligations en tant que signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant. Les Suédois, les Néerlandais, les Norvégiens, les Allemands et les Danois, entre autres, eux ne les ont pas ignorées. Ils ont pratiquement éliminé la pauvreté infantile. En tant qu'auteur de la motion de 1989, je suis tourmenté par notre échec à agir au nom de nos enfants. C'est d'autant plus honteux étant donné que nous connaissons bien la solution pour éliminer la pauvreté.

On trouve la solution à la pauvreté des enfants au Canada dans un nombre limité de programme très spécifiques, y compris le logement abordable, des services de garde et d'éducation de la petite enfance accessibles universellement, le soutien du revenu par le biais d'un système efficace de prestations pour enfants, et enfin la sécurité de l'emploi et des salaires. Près de la moitié des enfants pauvres au Canada avaient des parents qui travaillaient à temps plein en 2004. Il faut rehausser le salaire minimum tout en élargissant les règles d'admissibilité à l'assurance-emploi, et il faut développer une stratégie pour fournir des emplois avec un salaire permettant de subsister. Le gouvernement fédéral doit terminer ses disputes de financement avec les provinces et établir un programme national de logement qui réponde sérieusement aux besoins de logements sociaux de milliers de familles canadiennes. Nous devons aussi développer des stratégies afin d'intégrer les compétences des immigrants et des personnes handicapées dans la main d'oeuvre, en parallèle à une stratégie urbaine pour les Autochtones.

Cependant, pour répondre à la question de quel serait le programme social le plus important que le gouvernement pourrait soit améliorer ou créer afin de faire face à la pauvreté des enfants, on devrait sérieusement tenir compte du système de prestation fiscale pour enfants. S'il avait un financement adéquat, c'est le véhicule qui aurait l'effet le plus immédiat pour réduire la profondeur de la pauvreté et qui permettrait aux travailleurs pauvres de sortir de l'assistance sociale.

Il faut immédiatement augmenter la prestation fiscale pour enfants à 4 900 $ par enfant. Cette mesure devrait s'accompagner d'un engagement à réformer les systèmes d'assistance sociale et de services sociaux au Canada par la création du Transfert social canadien (TSC). Aucune province au pays ne donne à ses prestataires de l'assistance sociale des prestations qui s'approchent du seuil de pauvreté. Le TSC augmenterait les fonds fédéraux – indépendamment du financement pour l'éducation postsecondaire, les services de garde et d'éducation de la petite enfance, et le logement – et mettrait en place des principes applicables qui garantiraient que des sommes adéquates aillent à ceux dans le besoin. Ceci est la clé de réformes sociales plus larges.

Mais il serait irresponsable de laisser entendre qu'un système de prestation pour enfants réformé et augmenté serait à lui seul une panacée à la pauvreté des enfants. Des services de garde abordables et accessibles permettraient aux gens de suivre une formation de travail pour avoir un meilleur emploi ou de travailler afin de quitter l'assistance sociale. Un programme national de services de garde réduirait grandement le risque des familles de tomber dans la profondeur de la pauvreté.

Bien que nous devions et puissions apprendre par l'exemple des autres pays, le meilleur développement de politiques publiques doit fondamentalement relever de nos propres réalités sociales et politiques nationales. La seule chose qui manque aujourd'hui, c'est la volonté politique.

Pour le bien de nos enfants, n'attendons plus.

Ed Broadbent est député fédéral NPD pour Ottawa-Centre.

Indicateurs élusifs

Nombre de mesures de la pauvreté actuellement utilisées au Canada : 6

Nombre de mesures officielles de la pauvreté au Canada : 0

Nombre de disputes sur la définition de la pauvreté au Canada : infini

Sources : *La pauvreté des enfants dans les pays riches 2005*, UNICEF Innocenti Report Card No. 6; *et Imaginer un avenir d'inclusion*, Conseil canadien de développement social, 2003

Une économie solide

par Monte Solberg

Le gouvernement joue un rôle essentiel pour assurer une meilleure vie pour à les Canadiens. Cela se fait parfois directement par le biais du soutien au revenu ou la formation. Beaucoup plus souvent, cependant, le gouvernement améliore la vie des gens en créant les conditions pour susciter des investissements, des emplois et la prospérité.

Une combinaison de libres marchés, de solides valeurs familiales et communautaires, ainsi qu'un filet de sécurité sociale solide et viable nous aideront à remplir l'objectif d'une «vie meilleure». Évidemment, il est beaucoup plus important d'arriver à de meilleurs résultats sociaux que d'avoir une dévotion servile à une façon de faire en particulier.

Ceci dit, il est essentiel d'avoir une solide économie pour garantir des niveaux de vie plus élevés, davantage et de meilleurs emplois pour les Canadiens et par conséquent les revenus qui soutiennent le filet de sécurité sociale. Il n'est pas exagéré de dire qu'une économie robuste constitue l'élément le plus important pour améliorer le bien-être social en général.

Mais une solide économie ne se produit pas juste d'elle-même. Les gouvernements doivent s'assurer que le pays a des attraits pour les investisseurs. C'est-à-dire, bien sûr, que la fiscalité doit être compétitive. Il est tout aussi important pour attirer les investissements d'avoir une bonne infrastructure et un système d'éducation efficace et muni de ressources de qualité.

De toute évidence, une économie dynamique aide directement ceux qui peuvent travailler, mais elle fournit aussi d'énormes avantages indirects à ceux qui sont au chômage, malades ou âgés.

Lorsqu'une économie fonctionne presque à pleine capacité, les salaires augmentent, davantage de gens trouvent des emplois et les revenus du gouvernement se multiplient. Cela donne au gouvernement les moyens d'améliorer et de maintenir le filet de sécurité social. Dans ce sens, une vague de reprise économique soulève vraiment toutes les embarcations.

Il n'y a aucun doute que le filet de sécurité sociale au Canada a besoin de certaines améliorations. C'est spécialement vrai pour les familles à faible et moyen revenu avec des enfants, pour les aînés avec un faible revenu et pour les Autochtones.

Les familles élevant de jeunes enfants subissent souvent des pressions financières extraordinaires. Nous nous retrouvons souvent avec des enfants avant d'avoir atteint nos années de salaire optimal. Deuxièmement, il coûte simplement beaucoup d'argent d'élever des enfants. Troisièmement, de nombreuses familles choisissent, ou aimeraient qu'un parent reste à la maison, au moins à temps partiel, pour faciliter l'éducation des enfants. D'autres préfèrent ou ont besoin d'avoir les deux parents avec un emploi, mais ne se sentent pas plus avancées à cause des coûts des services de garde d'enfants. Le gouvernement devrait jouer un rôle pour faire en sorte que les familles avec de jeunes enfants aient suffisamment de revenus pour leur permettre de faire le choix qui convient à leur famille.

Les personnes âgées sont aussi trop souvent sous le joug d'une combinaison de programmes de soutien du revenu modeste et d'un régime fiscal qui récupère une trop grande partie de ce revenu. Il est évident qu'il faut en faire davantage pour améliorer le revenu net des personnes du troisième âge au Canada.

Dans certains domaines, les résultats du gouvernement n'ont pas été à la hauteur et doivent être améliorés. Par exemple, il est nécessaire d'en faire bien davantage pour venir en aide aux Autochtones au Canada, qui sont très en arrière du reste de la population au pays dans pour ainsi dire toutes les mesures du bien-être social.

Comme le démontre le désastre de Davis Inlet, ce n'est pas une solution de simplement jeter de l'argent à un problème – et en fait cela peut faire partie du problème.

Trop souvent, les Autochtones au Canada reçoivent un soutien du revenu, tout en n'ayant pratiquement aucune possibilité d'éventuellement faire la transition à l'emploi. Lorsque c'est le cas, que ce soit dans les communautés autochtones ou non, les résultats sont invariablement les mêmes : le désespoir qui accompagne le manque d'emploi mène aux toxicomanies,à la violence familiale et à une dislocation générale de l'ordre social.

Il n'y a pas de solutions simples à ce problème complexe, mais les défis démographiques et du marché du travail au Canada pourraient offrir de nouveaux débouchés aux Autochtones.

Alors que les baby-boomers approchent de la retraite au Canada, les employeurs se préparent à faire face à un manque de travailleurs qualifiés. Nous devons collaborer avec les leaders Autochtones, les autres paliers de gouvernement et les écoles techniques, les collèges et les universités pour répondre à ce défi. Nous ne pouvons rater cette chance de donner un nouvel espoir d'une vie meilleure à des milliers d'Autochtones au Canada.

Il n'y a pas de solutions faciles pour les problèmes sociaux au Canada, cependant nous ne devons pas laisser l'idéologie nous aveugler et rendre encore plus difficile qu'il ne le faut de trouver des solutions.

Monte Solberg est député fédéral Conservateur pour Medicine Hat.

La pauvreté au Canada : une question de priorités gouvernementales et de choix de société

par Christiane Gagnon

Le 24 novembre 1989, la Chambre des Communes adoptait à l'unanimité une résolution visant à éliminer la pauvreté avant l'an 2000. Quinze ans plus tard, la situation ne s'est toujours pas améliorée. Comment expliquer qu'une telle situation perdure, voire s'aggrave, dans un contexte de surplus budgétaires qui s'élèvent à 9,1 milliards de dollars pour l'exercice financier 2003-2004 et qui, selon le Conference Board, iront en augmentant pour totaliser, de 2004-2005 à 2014-2015, 166 milliards de dollars?

Devant l'ampleur de ces surplus, nous croyons que le gouvernement fédéral aurait pu faire davantage pour contrer la pauvreté au Canada et nous questionnons les priorités et les choix de société de ce gouvernement. De toute évidence, ce ne sont ni les principes d'équité, de justice fiscale et sociale qui ont guidé l'action gouvernementale dans ses choix budgétaires. Le déficit fiscal n'est certes pas étranger à cette réalité.

Rappelons-nous qu'en 1995, le gouvernement fédéral décidait de mettre un terme au *Régime d'assistance publique du Canada* (RAPC) pour le remplacer, l'année suivante, par un nouveau programme, le *Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux* (TCSPS). Résultat : une réduction de 48 milliards de dollars dans les paiements de transferts aux provinces et la réduction d'un financement initialement partagé à 50-50 entre le Fédéral, le Québec et les autres provinces en matière de santé et de programmes sociaux, qui aujourd'hui ne reçoit plus que 20% du fédéral en santé et 11% du fédéral en éducation. On a également vu des coupures significatives qui ont eu des répercussions profondes sur les familles et les enfants et sur la population en général.

Quel remède apporter à tant de maux ?

Le problème de la pauvreté étant multidimensionnel, il appelle des solutions du même ordre dans un cadre souple et flexible qui permet l'adaptation fine aux réalités des provinces où se trouvent les besoins. La pauvreté nécessite de plus une vision à long terme plutôt que la vision à courte vue du gouvernement actuel.

Voici un ensemble de mesures au cœur de nos engagements politiques.

Sur le plan fiscal, que le gouvernement fédéral hausse le TCPS et qu'il modifie la formule de péréquation afin d'augmenter ces transferts.

En matière d'assurance-emploi, les restrictions du régime ont fait des milliers de victimes et l'on compte pas moins de 55% d'exclus. Aussi, des modifications drastiques s'imposent pour que le régime redevienne une vraie assurance et qu'on l'administre en conformité avec la réalité du marché de l'emploi.

Pour réparer les torts causés par le désengagement du gouvernement fédéral dans le logement social, il est impératif que le Fédéral accorde un réinvestissement progressif s'échelonnant sur trois ans, jusqu'à l'atteinte de près de 2 milliards $ par année.

De plus, une politique familiale intégrée, comprenant des services de garderie de qualité et à prix abordable, n'est pas sans effet sur la réduction de la pauvreté. En effet, on signale une baisse de la pauvreté au Québec par rapport aux autres provinces, une baisse qui ne serait pas sans lien avec son régime exemplaire. Le système de garderies du Québec est en place depuis 1998 et sa réussite repose sur le fait qu'il a été construit sur le mode de l'économie sociale.

Dans le dernier budget fédéral, le gouvernement a encore tenté de s'ingérer dans les affaires du Québec et des autres provinces en proposant la création d'un système pancanadien de garderies au coût de 5 milliards de dollars en 5 ans. Ces sommes sont nettement insuffisantes quand on sait que le Québec y investit 1,4 milliard de dollars par année. C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Québec réclame un droit de retrait avec pleine compensation.

La mise en place de politiques sociales est essentielle pour assurer un juste équilibre afin d'accéder à une société plus équitable. Il n'y manque plus que la volonté politique pour mettre fin à un déficit social qui n'a de cesse de se creuser au fil des ans. La lutte à la pauvreté, c'est une question de choix! Nous devons nous y attaquer résolument, en n'ayant pas peur de dire les choses comme elles sont et en nous laissant inspirer par les femmes, les hommes et les enfants qui en souffrent…

Christiane Gagnon est députée du Québec pour le Bloc Québécois et porte-parole en matière de développement social. Elle est également 2e Vice-présidente du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

L'universalité ou le ciblage des programmes sociaux : soit aucun, soit les deux

par Richard Shillington

Je propose de comparer l'évolution de deux types de programmes sociaux au Canada au cours des deux dernières décennies : les programmes à l'égard des aînés et ceux concernant les enfants. Il y a vingt ans, le système de prestations pour les aînés était très comparable dans sa forme à celui pour les enfants – certaines parties étaient universelles, fournissant un montant modeste d'assistance à toutes les personnes âgées (ou aux parents), et il y avait une portion admissible en fonction du revenu, qui fournissait un soutien du revenu supplémentaire aux familles à revenu plus faible.

Je dirais que ces programmes arrivaient à bien équilibrer divers objectifs de politiques publiques: la lutte contre la pauvreté, certes, mais aussi une équité fiscale pour les parents.

Le programme pour les aînés n'a pas beaucoup changé; mais maintenant, le système de prestation pour enfants est principalement offert en tant que programme anti-pauvreté.

LES AÎNÉS

Au nombre des programmes pour les aînés, il y a la Sécurité de la vieillesse (SV), qui est versée à pratiquement toutes les personnes âgées. Ce programme fournit le même montant à tous, mais est relativement progressif étant donné que le revenu touché est imposable.

Le Supplément du revenu garanti (SRG) est un programme de prestations ciblées en fonction du revenu familial, les prestations maximales allant aux aînés à faible revenu. De plus, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ) versent une pension de base à tous les Canadiens retraités qui ont eu un emploi.

Au cours des vingt dernières années, les programmes pour les aînés ont maintenu leur pouvoir d'achat, étant donné qu'ils ont été indexés à l'inflation. Le gouvernement a aussi récemment annoncé des augmentations au SRG – la première augmentation en vingt ans, en dehors des ajustements au coût de la vie.

Cependant, même si le système pour les aînés fonctionne très bien, il comporte certains problèmes.

Des centaines de milliers de personnes âgées sont admissibles aux prestations fournies par la SV, le SRG et le RPC – et en particulier les prestations au survivant – mais ils ne les reçoivent pas. Ces aînés – en grande majorité des femmes – pourraient ne pas être au courant de leur admissibilité à ce revenu, et par conséquent n'ont pas rempli de demande du programme.

Par exemple, il y a 50 000 Canadiens de plus de 70 ans qui y ont droit, mais n'ont pas fait la demande pour leurs prestations de retraite du RPC.

Au Québec, au contraire, il n'y a pratiquement aucune personne âgée qui manque de recevoir ses prestations dans le cadre du Régime de rentes du Québec. C'est parce que la fonction publique du Québec adopte une approche proactive en envoyant par la poste des formulaires de demande, plusieurs fois, puis fait un suivi avec des appels téléphoniques et des visites personnelles pour s'assurer que tous les aînés qui ont droit à des prestations du RRQ les reçoivent bien. (Pour des anecdotes personnelles, aller à www.shillington.ca/benefits/CPP_benefits/cpp_benefits.htm).

On pourrait aussi faire des améliorations dans la façon dont sont établies les prestations fédérales pour les aînés. La prise en compte du revenu pour le SRG est pénalisante, et rend futile une bonne partie des épargnes des aînés qui reçoivent le SRG. On pourrait y remédier avec une exemption de revenu pour le SRG, des provisions pour les régimes d'épargnes fiscales, ou un retour à la déduction du revenu d'investissement. Tant que ces facteurs démotivants à faire des épargnes demeurent en grande partie inconnus, il y aura peu de motivation politique pour améliorer les règlements. (Pour d'autres informations à ce sujet, aller sur www.cdhowe.org/pdf/backgrounder_65.pdf.)

Voici plusieurs années, les personnes âgées avaient démontré leur cohésion sociale et leur pouvoir politique en organisant une ferme opposition à la «Prestation pour aînés» envisagée, qui aurait éliminé la nature universelle de la SV, éliminé le soutien versé à beaucoup de femmes en leur propre nom, et créé un programme purement ciblé.

LES ENFANTS

Il y a vingt ans, le système de prestations pour enfants comprenait un versement universel d'allocations familiales (la «prime bébé») qui fournissait des prestations imposables diminuant en fonction du revenu familial, une déduction d'impôts pour tous les parents contribuables, plus une prestation en fonction du revenu pour les familles à faible revenu (le crédit d'impôt pour enfants). La modeste déduction fiscale pour enfants –

qui a été transformée en crédit non remboursable en 1986 – a aidé à réduire les impôts des parents par rapport aux autres contribuables sans enfants. Ce faisant, le programme reconnaissait que le fardeau des impôts sur le revenu devrait être basé d'abord sur «la capacité de payer», puis le coût d'élever des enfants serait reconnu.

Des changements ultérieurs au système de prestations pour enfants n'ont réussi qu'à aider les familles pauvres qui ne sont pas à l'assistance sociale.

La mise en place d'une récupération pour la prestation fiscale pour enfants (PFE) – «ciblant» la prestation – a été utilisée pour séparer certaines pauvres familles d'autres. Dans la plupart des provinces, la récupération a fait que les familles pauvres à l'assistance sociale n'ont reçu aucun soutien supplémentaire, parce que les augmentations de la prestation fiscale fédérale pour enfants étaient immédiatement annulées par des coupures aux paiements provinciaux de l'assistance sociale. Par conséquent, les enfants les plus pauvres ont été exclus de toute augmentation au soutien du revenu.

L'exclusion des familles à l'assistance sociale de l'augmentation des prestations date de longtemps. Chaque budget fédéral de 1985 jusqu'à 2001 a privé les parents à l'assistance sociale de toute augmentation de soutien. En excluant les familles à l'assistance sociale, ce programme «anti-pauvreté» a mis à l'écart de façon disproportionnée les mères monoparentales, les Autochtones, et les personnes à l'assistance sociale en raison d'une incapacité.

La récupération des prestations pour enfants a été imposée aux familles à l'assistance sociale contre leur gré et sans leur consentement, démontrant encore une fois leur marginalisation politique. Les élites n'ont pas pris la peine de remarquer le sentiment de ces familles d'avoir été trahies. La PFE aurait pu faire partie d'un ensemble de mesures destiné à répondre aux problèmes d'insuffisance du revenu pour les personnes à l'assistance sociale, mais les décideurs de politiques en ont décidé autrement.

Le système actuel de prestations pour enfants a aussi des lacunes en matière d'équité fiscale fondamentale. Le ciblage des prestations pour enfants a pour effet que les familles dans la tranche supérieure de revenu n'ont aucune reconnaissance fiscale pour le fait que les enfants affectent la «capacité de payer», et les familles à faible revenu à l'assistance sociale voient leurs prestations se faire récupérer. Les seules familles qui ont davantage de soutien qu'auparavant sont les familles de travailleurs pauvres. Le système actuel ne verse que des prestations minimales aux parents avec un revenu de 60 000 $ – un revenu assez typique des familles avec enfants. Cela a eu pour conséquence que les enfants vivant dans une famille à l'assistance sociale – de façon disproportionnée ceux vivant avec une mère monoparentale, ou des familles avec une personne handicapée, ou des familles Autochtones – sont maintenant dans une situation pire qu'avant.

EN RÉSUMÉ

L'une des tendances les plus évidentes dans l'évolution de la politique sociale au cours des vingt dernières années a été le passage de programmes universels à des programmes ciblés. Il y a des gens qui remettent même en question le bien fondé des programmes universels dans la politique publique actuelle. À ceux-là, je leur pose la question : n'y a-t-il pas des objectifs de politique sociale importants en dehors de la lutte contre la pauvreté? Si notre seul objectif est la réduction de la pauvreté, alors comment est-il possible que nous excluions ceux qui sont à l'assistance sociale?

Richard Shillington est travailleur autonome et fait de la recherche sur la politique publique sociale et économique.

Adhésion élusive aux normes internationales

Nombre de pays de l'OCDE examinés par l'UNICEF dont le taux* de pauvreté des enfants est plus bas qu'au Canada : **18 sur 26**

Nombre dont les transferts sociaux pour la sécurité économique de la famille sont plus élevés qu'au Canada : **18**

Dépenses de programmes en % du PIB, en 2000 :

Canada :	**17,3%**
Royaume-Uni :	**21,3%**
France :	**28,3%**

Changement en point de pourcentage des dépenses sociales en % du PIB, 1990-2000 :

Canada :	**- 1,3%**
Royaume-Uni :	**+ 1,8%**
France :	**+ 1,7%**

* Défini par l'UNICEF comme un enfant vivant dans une famille avec un revenu inférieur à 50% du revenu ménager médian après impôts, pour une année entre 1999 et 2001.

la «Société juste» en voie de disparition

Nouveau rôle et enjeux de la ville en développement social : le cas de Montréal

par Geneviève Giasson, avec la collaboration de Marcel Cajelait et Jacques Savard

LE PORTRAIT MONTRÉALAIS

Montréal, comme toutes les grandes métropoles, est aux prises avec d'importantes problématiques reliées à la pauvreté et l'exclusion sociale. La croissance économique des dernières années n'est manifestement pas parvenue à améliorer significativement les conditions de vie d'un segment important de sa population. Les quelques données qui suivent[1] présentent l'ampleur du phénomène de la pauvreté à Montréal et soulignent son caractère particulier.

- Le revenu moyen des ménages montréalais est de 49 429 $;
- Montréal a la plus grande concentration de ménages à faible revenu au Canada, soit environ 29% des Montréalais vivant sous le seuil du faible revenu;
- Selon les dernières données de l'assistance-emploi, Montréal compte environ 25% de la population totale du Québec, mais près de 35% des prestataires de l'assistance-emploi de la province. Sur ces 35%, près de la moitié sont des immigrants;
- 37,2% des ménages locataires sur l'Île de Montréal consacrent plus de 30% de leur revenu à leur loyer brut;
- 28% de la population montréalaise est immigrante, dont 20% d'immigrants récents (arrivés au Canada entre 1996 et 2001);
- Selon une estimation récente des intervenants municipaux, on compte annuellement à Montréal environ 28 000 personnes utilisatrices des ressources pour les sans abri.

LA MUTATION DES QUARTIERS DU CENTRE

Bien que le phénomène soit moins marqué que dans certaines grandes villes nord-américaines, Montréal vit depuis quelques années une surenchère foncière doublée d'une crise du logement locatif. Le phénomène est particulièrement important dans les quartiers du centre, habités jusqu'à maintenant par une population relativement défavorisée. Cette situation met une pression importante sur les ménages à faible revenu qui ne trouvent plus à se loger et se voient contraints de déménager en périphérie, loin des services qui leur sont dévolus.

L'exemple du Sud-Ouest de Montréal est à ce titre éloquent. Anciennement quartier ouvrier bâti autour des usines et du Canal de Lachine, le Sud-Ouest a connu, depuis environ cinq ans, un embourgeoisement d'une partie de son territoire avec la réouverture du Canal à la navigation de plaisance. Plusieurs ensembles d'habitation de type condominium se sont construits le long de la voie d'eau, amenant une transformation rapide des commerces et des services. La population défavorisée et les groupes qui la représentent ont assisté à la transformation sans réelle possibilité de s'assurer de la prise en compte de leurs intérêts dans la transformation du quartier.

LA CONCENTRATION DES DÉFAVORISÉS

Il n'en reste pas moins que la pauvreté demeure relativement concentrée à Montréal et cette tendance semble s'accroître. À partir de l'indice de désavantage matériel et social de Robert Pampalon et Guy Raymond[2], la Ville de Montréal a développé, en 2002, une carte des zones prioritaires d'intervention[3] qui identifie 21 zones à forte concentration de population défavorisée. Cette carte a depuis été adoptée par le gouvernement du Québec et d'autres partenaires régionaux, tels que Centraide du Grand Montréal et la Commission scolaire de Montréal, pour servir de base à d'éventuelles actions concertées sur le territoire. Les secteurs identifiés par la carte cumulent généralement plusieurs problématiques, soit la dégradation

des infrastructures et des services publics, la vétusté du logement, le manque de ressources alimentaires de qualité, un plus fort taux de criminalité, différentes problématiques de santé publique, une faible scolarisation, un taux de chômage élevé, un faible accès à la culture, etc.

Dans une étude publiée en 1999, Séguin[4] démontre que la population des milieux à forte concentration de pauvreté (comptant plus de 40% de personnes défavorisées) n'est tout de même pas homogène et qu'on y retrouve encore, malgré un cumul de problématiques, des travailleurs, des familles biparentales et des personnes fortement scolarisées. Séguin associe ce phénomène de mixité sociale à l'application universelle des grandes politiques de l'État, qui ont assuré, à Montréal comme ailleurs au Québec, une certaine redistribution de la richesse et une certaine équité dans l'accès aux ressources.

LE NOUVEAU RÔLE DE LA VILLE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La structure municipale montréalaise a subi d'importantes transformations depuis 2001 et n'en a pas encore vu le terme. Un processus de fusion des municipalités de l'Île de Montréal, imposé par le précédent gouvernement provincial, a abouti à une ville très décentralisée composée de 27 arrondissements. Au début de l'année 2004, des référendums sur les défusions ont été tenus dans plusieurs anciennes municipalités de l'Île et devraient se solder, en janvier 2006, par la reconstitution de huit anciennes villes.

Parallèlement, la municipalité s'est vue confirmer un rôle en matière de développement social. L'entrée en vigueur de la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des trois régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais et de la Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal, va obliger Montréal à développer un plan d'action en développement social. C'est la première fois que le développement social est spécifié comme domaine d'intervention municipale et que l'engagement de la ville envers sa communauté est officiellement reconnu.

Le développement social est ici défini comme le renforcement des conditions permettant aux individus et aux collectivités de développer pleinement leur potentiel, de participer activement à la vie sociale et de tirer leur juste part de l'enrichissement collectif.

PARTENARIAT DE LA VILLE DE MONTRÉAL AVEC LE CONSEIL CANADIEN DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Ville de Montréal est membre du Conseil canadien du développement social depuis plusieurs années. En 2004, conjointement avec le CCDS, elle a lancé un réseau (pour l'instant informel) de grandes villes canadiennes afin de discuter de leur rôle et stratégies en matière de développement social. La première rencontre a été organisée en juin de la même année à Montréal et la deuxième en janvier 2005 à Toronto. Parallèlement, Montréal a participé au démarrage d'un consortium régional autour de la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales (Sacass), un projet du CCDS. Enfin, en novembre 2005, Montréal sera l'hôte de la Consultation annuelle des administrateurs en service social, événement qui réunit chaque année les décideurs administratifs de toutes les régions du Canada afin d'échanger sur les défis qui se posent et les meilleures pratiques.

Avec son rôle accru dans le domaine du développement social, il est devenu important pour Montréal de mieux comprendre les enjeux reliés au développement social au Canada (particulièrement en milieu urbain) et de mieux connaître les stratégies qui sont déployées par les villes et les provinces pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Certaines approches nouvelles dans le reste du Canada pourraient être porteuses de solutions intéressantes à des problématiques souvent beaucoup plus «semblables» qu'on ne serait porté à le croire. De par son rôle de recherche indépendante, sa vocation de défense des droits et sa réputation d'intégrité, le CCDS est ce canal qui favorise les échanges et assure la promotion du travail des communautés canadiennes.

LE PLAN D'ACTION MONTRÉALAIS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La mise en place du premier plan d'action montréalais en développement social a été confiée à la Direction de la sécurité du revenu et du développement social du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. Dans son état actuel, le projet de plan vise à s'intégrer à l'ensemble des actions de la Ville. Il vise essentiellement à développer une meilleure cohérence des interventions des arrondissements et des services corporatifs, de manière à mieux répondre aux besoins de la population. Actuellement, en phase de validation, le projet de plan pourrait être finalisé à l'automne 2005.

Compte tenu des enjeux montréalais liés à la pauvreté, le plan d'action devrait faire une place importante aux actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et proposer de nouveaux modes d'intervention axés sur une vision globale et intégrée du développement des milieux de vie. Ce type d'approche suppose l'apport de différents acteurs et propose la mise en commun des expertises et des ressources afin d'intervenir plus efficacement sur les facteurs qui engendrent la pauvreté et l'exclusion.

Pour actualiser ces objectifs, le projet de plan d'action montréalais en développement social propose trois orientations principales, à la fois transversales et intersectorielles :

1. favoriser des approches concertées, intégrées et territoriales ;
2. contribuer à la réduction des inégalités sociales ;
3. favoriser la participation citoyenne.

LES ENJEUX DU NOUVEAU RÔLE DE LA VILLE

Pour Montréal, investir officiellement le champ du développement social n'est pas sans soulever certains enjeux.

Le premier est évidemment la dépendance des villes envers les autres paliers de gouvernement, tant au point de vue des ressources financières que des lois qui régissent le champ d'action municipal. Bien que Montréal revendique depuis plusieurs années la reconnaissance de sa spécificité et du rôle majeur de la municipalité dans le développement régional et local, elle n'en reste pas moins dépendante des décisions et des transferts de fonds gouvernementaux. Depuis 2002, un contrat de ville unissant le gouvernement du Québec et la Ville prévoit le transfert à la municipalité de cinq millions par année sur deux ans[5]. La Ville se retrouve donc dans un rôle de bailleur de fond auprès de plusieurs organismes communautaires offrant des services directs à la population. Au terme du contrat de ville, comment la municipalité pourra-t-elle répondre aux attentes des organismes et des citoyens et assurer la pérennité des projets? Quelle marge de manoeuvre le gouvernement donnera-t-il à la municipalité pour répondre aux besoins en développement social?

Deuxièmement, les changements dans les façons de faire et dans le partage des responsabilités, que propose le plan d'action montréalais en développement social, sont majeurs et entraînent d'importantes résistances. Le passage à une approche d'intervention intégrée exige la participation concrète de plusieurs partenaires, notamment les partenaires gouvernementaux dont l'action est généralement peu intégrée et les interventions souvent peu adaptées aux contextes particuliers. Il suppose

également un partage de l'expertise et du pouvoir de décision. Le changement ne peut donc se faire sans le leadership des décideurs politiques et administratifs et sans la complicité d'acteurs de différents secteurs d'intervention. L'intégration doit être non seulement horizontale mais aussi verticale. Quelles actions doivent relever du niveau national, régional et local? Qui décide de quoi? Quels mécanismes doivent être mis en place pour assurer l'articulation des différents niveaux?

Troisièmement, une approche territoriale est intéressante dans la mesure où elle permet de concentrer des ressources et des actions sur un même territoire et, ainsi, agir plus en profondeur sur la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle permet de mieux articuler les différentes interventions et d'en optimiser les retombées. Enfin, elle favorise une meilleure adéquation entre les besoins propres à un milieu et les interventions (particulièrement les interventions publiques). Toutefois, elle est également source d'iniquité dans la mesure où elle n'offre pas les mêmes occasions chances aux personnes résidant à l'intérieur des secteurs priorisés et à celles résidant à l'extérieur. Il importe donc de considérer l'intervention territoriale comme une valeur ajoutée en complément d'un ensemble de mesures universelles. Comment articuler les mesures spécifiques et les mesures universelles? Comment éviter certains effets pervers, comme l'embourgeoisement ou la stigmatisation des quartiers défavorisés? Comment s'assurer une surveillance de l'ensemble du territoire?

Un dernier enjeu de taille est celui du renforcement des communautés locales. Dans une optique de participation des acteurs locaux (incluant les résidents à la définition de leurs besoins et à la réalisation d'actions collectives visant l'amélioration de leurs conditions et de leur qualité de vie, comment guider, animer, outiller et supporter l'effort des communautés? Comment s'assurer que chaque communauté, peu importe sa capacité initiale à se prendre en charge, puisse avoir accès aux ressources? Comment s'assurer que les décisions prises localement se transforment en projets concrets et en appuis financiers suffisants de la part des instances régionales et nationales?

CONCLUSION

La reconnaissance officielle du rôle de la ville en développement social s'accompagnera-t-elle des leviers et de la marge de manoeuvre nécessaires à Montréal pour agir efficacement sur son territoire? Cette question demeure cruciale.

Certaines ententes[6], développées dans les dernières années entre le gouvernement du Québec et la municipalité, tendent vers une certaine «cogestion» d'une part des fonds gouvernementaux alloués à la lutte contre la pauvreté. Il s'agit cependant d'ententes limitées, de courte durée, assorties d'une reddition de compte à posteriori sur la base de critères négociés conjointement. Ce contexte est encore peu propice au développement d'une stratégie régionale intégrée, dont la ville serait un des acteurs clé.

Les prochaines années seront probablement déterminantes pour l'avenir du développement social à l'échelle des villes québécoises. Les réponses à toutes les questions soulevées précédemment devraient permettre de mieux cerner le champ d'action municipal et le rôle des différents acteurs. En ce sens, la démarche du premier plan d'action montréalais en développement social demeure exploratoire.

Geneviève Giasson, Marcel Cajelait et Jacques Savard sont conseillers en développement communautaire, à la Direction de la sécurité du revenu et du développement social, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, Ville de Montréal.

[1] Sauf indication contraire, les données sont tirées du Recensement de Statistique Canada de 2001.

[2] Pampalon R., Raymond G. (2000). Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien être au Québec, *Maladies chroniques du Canada*, 21(3) : 113-22.

[3] Carte des zones prioritaires d'intervention et de revitalisation urbaine, Ville de Montréal, 2002.

[4] Séguin A.-M. Les espaces de pauvreté, Visages et défis d'une Métropole. 2001 : 221-236.

[5] Compte tenu des délais de négociation, la Ville de Montréal met en oeuvre, en 2005, la deuxième année du contrat de ville - volet lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le bon côté des impôts

par Jim Stanford

George W. Bush a décidé que la privatisation du régime américain de pensions publiques serait une des initiatives qu'il léguerait au terme de son deuxième mandat. Il a avertit que la Sécurité sociale (l'équivalent de notre Régime de pension du Canada) «se dirige à la faillite», et s'est engagé à commencer à la démanteler – en créant des comptes de retraite individuels pour les travailleurs plus jeunes, au lieu des pensions publiques garanties.

Bush en train de claironner sur la faillite de la Sécurité sociale est à peu près aussi crédible que lorsqu'il proclamait que l'Irak avait des armes de destruction massive. En fait, cela a exactement le même objectif : pousser par la peur les Américains à prendre des mesures radicales qu'ils n'envisageraient pas autrement. En réalité, le régime américain de la Sécurité sociale a 1,5 billion en réserve, et un surplus de 150 milliards de dollars par an!

Mais l'équipe de Bush renverse la valeur de ces chiffres avec de bizarres tours de passe-passe comptables. En faisant une projection de bilan à l'infini – une technique qui doit être dure à avaler pour ces partisans bibliques de Bush annonçant l'apocalypse toute proche – et en ne permettant absolument aucune augmentation du taux des primes, il prétend que la Sécurité sociale en fait s'avance vers un manque de 11 billions. La solution qu'il propose – la conversion des pensions publiques garanties en comptes individuels de style REÉR – n'épargnera pas d'argent. En réalité, la transition coûtera des billions, et ce stratagème résultera en un cadeau énorme à l'industrie de la finance qui salive à l'idée d'administrer tous ces comptes individuels.

À chaque fois que les États-Unis s'embarquent dans quelque nouvelle aventure radicale – comme des diminutions d'impôts, la déréglementation des industries ou des coupures aux avantages sociaux – il y a en général un chorus loyal et bruyant ici au Canada, qui nous incitent à leur emboîter le pas. Cette fois-ci, cependant, notre droite se distingue par son silence, et il est fort probable que cela continue. Pourquoi?

Tout d'abord, la menace d'une énorme faillite ne prendra pas au Canada. Le Régime de pensions du Canada (RPC) a une assise financière remarquablement solide qui fait l'envie des actuaires dans le monde entier. Les taux actuels de cotisation (environ 10% du salaire admissible, divisé de façon égale entre les travailleurs et leurs employeurs) sont considérés viables – même dans le cadre à l'infini de Bush.

Les actuaires et planificateurs de pensions canadiens ont bien des raisons de perdre le sommeil de nos jours, que ce soit à cause de la volatilité de millions de comptes RÉER, par exemple, ou de la viabilité des régimes de pensions privés. Mais la possibilité de faillite du RPC n'en fait pas partie. En fait, le RPC représente à peu près le seul élément du système de pensions au Canada sur lequel on puisse compter.

Cependant, je crois qu'il y a un autre facteur, plus profond, qui empêche aussi la tactique manipulative de Bush au sujet des pensions de prendre au Canada. Il serait possible de rendre la Sécurité sociale américaine aussi saine fiscalement que notre propre RPC en ne faisant que quelques modestes augmentations aux taux de cotisation, échelonnées au cours des deux prochaines décennies. Aux États-Unis, grâce à l'emprise économique et culturelle directe de la classe des très riches, ne serait-ce que l'idée de proposer une augmentation d'impôts pour financer un programme public universel – même si c'en est un qui a sorti de la pauvreté 40% d'Américains retraités – semble un anathème. D'un autre côté, ici au Canada, nous l'avons déjà fait : pratiquement, sans faire un tas d'histoires.

Les taux de cotisation au RPC ont augmenté de plus de 50% de 1998 à 2003, lorsque le Fédéral et les gouvernements provinciaux se sont mis d'accord pour consolider le régime. Il y a eu les improvisations inévitables de la part des lobbyistes du milieu des affaires sur l'impact néfaste des retenues salariales. (Pendant ce temps, alors que les taux de cotisation au RPC augmentaient, le niveau de création d'emplois au Canada égalait – et surpasse maintenant – celui des États-Unis). D'un point de vue individuel, il est difficile d'imaginer que beaucoup de gens se sont même aperçus de l'augmentation des cotisations, qui retenaient 1,75% en plus sur les gains admissibles, et seulement 0,5% du revenu personnel total. Mais je parie qu'ils ont remarqué et apprécié le fait qu'au moins un morceau de leur casse-tête de retraite était en place, surtout à mesure qu'ils lisaient dans les journaux les dernières frasques des leaders financiers du secteur privé, comme Nortel et Stelco.

L'augmentation des cotisations au RPC a été si positive pour la stabilité à long terme du régime, et si bénéfique pour les Canadiens ordinaires, que je propose humblement de répéter la manoeuvre. Augmentons les cotisations totales d'un montant semblable au cours des cinq prochaines années – pas pour stabiliser le régime cette fois-ci, mais pour financer son expansion. Après tout, le RPC tel qu'il est n'est conçu que pour remplacer qu'environ 25% du revenu moyen avant retraite des travailleurs. Pourquoi

n'augmenterions-nous pas légèrement ce taux de remplacement, et n'enlèverions-nous pas aussi le plafond maximum de gains pour les cotisations? Nous pourrions le faire avec d'autres hausses de cotisations pas plus grandes que celles que nous avons déjà digérées.

Il n'y a aucune alternative de pension au Canada qui soit aussi efficace, transférable et sûre que le RPC. Voici quelques-uns de ses plus grands atouts :

4,5 millions de Canadiens touchent actuellement une pension du RPC, d'une valeur de 24 milliards de dolars par an.

La famille du troisième âge moyenne reçoit 20 000 $ par an en revenus de pensions publiques (y compris la SV, le SRG et le RPC), représentant plus de 40% de son revenu total. Le Canadien moyen vivant seul reçoit 13 000 $ par an en revenus de pensions publiques, représentant plus de la moitié de son revenu total.

Les deux tiers des aînés canadiens reçoivent un revenu annuel total de 25 000 $ ou moins. Les trois quarts de leur revenu total proviennent de pensions publiques. Sans pensions publiques, ces Canadiens à la retraite chuteraient très bas dans la pauvreté.

Malgré les augmentations des taux depuis 1998, les cotisations du RPC (9,9% des gains pensionables) sont encore les plus bas de tous les grands pays industrialisés – même plus bas que ceux des États-Unis (à 12,4%).

Les coûts d'administration du RPC se montent à environ un demi pour cent des avoirs du régime. C'est bien moins que pour les régimes privés de pensions ou les fonds mutuels.

Certains bénéfices du RPC sont pratiquement inexistants dans les régimes privés – comme la transférabilité et l'indexation complète.

Le RPC, en conjonction avec díautres programmes de pensions publiques comme la SÈcuritÈ de la vieillesse et le SRG, a ÈtÈ une rÈussite incroyable pour rÈduire la pauvretÈ chez les personnes du troisiËme ,ge. En 1980, 34% des aînés canadiens vivaient dans la pauvreté; en 2001, seulement 17% vivaient dans la pauvreté. En 1980, les aînés canadiens étaient deux fois plus susceptibles que les autres Canadiens d'être pauvres; en 2001, ils étaient *moins susceptibles* d'être pauvres que les gens de moinsde 65 ans.

Nous avons augmenté sans presque le remarquer les cotisations au RPC afin de stabiliser ce régime précieux, alors nous pouvons le faire à nouveau. George Bush ne montera pas à bord. Mais les Canadiens pourraient faire mousser le champagne sur cet exemple de la manière dont nous rendons notre vie un peu meilleure en acceptant de payer un petit peu plus d'impôts.

Jim Stanford est économiste au Syndicat canadien des Travailleurs et travailleuses de l'automobile (TCA). Une version de cet article a été publiée dans The Globe and Mail.

À PARAÎTRE À L'AUTOMNE :

Le Progrès des enfants au Canada

Le profil le plus complet sur les jeunes au Canada. En utilisant plus de 200 indicateurs du bien-être et du développement des enfants, ce rapport fait le suivi des répercussions des programmes et politiques publiques sur les Canadiens de moins de 25 ans.

C'est la 7e édition produite par le CCDS, et elle présente des travaux menés par des experts renommés qui examinent différents aspects de la vie des enfants et des jeunes, comme la vie dans la collectivité, la réussite scolaire, la santé, entre autres.

Passez dès aujourd'hui votre commande à Renouf Publishing : ligne gratuite au Canada : 866-767-6766; à partir des États-Unis : 888-551-7470; ou par fax : (613) 745-7660.

Pour davantage d'informations, inscrivez-vous au service du Bulletin de nouvelles du CCDS à **www.ccsd.ca**.

Égalité économique en voie de disparition

Changement de pourcentage des revenus 1990-2000 :

- des familles dans la tranche des 10% les plus élevés des revenus (au-dessus de 100 000 $) : + **14,3%**
- des familles dans la tranche des revenus moyens (46 à 55 000 $) : + **0,3%**
- des familles dans la tranche juste sous les revenus moyens (37 à 46 000 $) : - **0,7%**

Taux de faible revenu des immigrants récents, 2000 : **35,8%**

Augmentation du taux de faible revenu des immigrants récents, 1980-2000 : **45,5%**

Immigrants en âge de travailler avec un diplôme universitaire : **40%**

Canadiens d'origine en âge de travailler avec un diplôme universitaire : **23%**

Pourcentage de locataires ne pouvant avoir accès à un logement convenable, 1991 : **26,6%**

Pourcentage de locataires ne pouvant avoir accès à un logement convenable, 2001 : **30,4%**

Source : Statistique Canada, analyse des données du *Recensement de 2001* par le Conseil canadien de développement social et Statistique Canada, *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement*, 2005.

Est-ce cela le Canada que nous voulons?

par Al Hatton

« Une nation modèle, la conscience du monde, le pays qui protège ses citoyens du berceau au tombeau».[1] Le Canada? C'était peut-être vrai à une certaine époque, mais ceci est en fait une description de la Suède, un des pays qui a supplanté le Canada en haut de l'Indice de développement humain des Nations Unies au cours des quelques dernières années.

À quoi cela est-il dû? Notre économie est-elle vacillante? Pas selon les experts qui disent que l'économie canadienne est robuste. Les valeurs des Canadiens ont-elles fondamentalement changé? La recherche montre bien une évolution dans les valeurs canadiennes, mais elles sont devenues plus progressistes. Alors, que se passe-t-il?

Il ne fait aucun doute que le Canada, comme le reste du monde, a subi des changements considérables au cours des 60 dernières années et pas nécessairement ceux auxquels on s'attendait. Vous rappelez-vous des prédictions d'une société sans paperasserie et avec plein de temps pour les loisirs? Aucun de ces scénarios ne s'est matérialisé. Mais il y a eu d'autres changements :

Dans la mondialisation des économies sans frontières, les besoins du marché règnent et servent à guider tous les aspects de notre société.

Démographiquement, nous avons une population vieillissante, exceptionnellement diverse et très urbanisée.

La population Autochtone a triplé et est davantage urbanisée.

La famille biparentale avec deux enfants et demi et une voiture familiale ne correspond plus à la norme. Les familles monoparentales sont courantes et dans la plupart des familles biparentales, les deux parents travaillent à temps plein.

Nous sommes passés d'une économie industrialisée à une économie du savoir et du secteur des services.

Pendant la même période, nous avons constaté les hauts et les bas des investissements de l'État dans notre société. Des années 1950 aux années 1980, on a vécu une ère d'expérimentation et d'innovation sociale. Les répercussions de la récession économique et l'attention concentrée sur la dette et le déficit ont entraîné un enchaînement continuel de révisions des programmes et de coupures aux programmes et services sociaux, désintégrant ainsi graduellement le filet de sécurité sociale mis en place si soigneusement tout au long du 20e siècle.

Les résultats en sont bien étudiés et bien documentés – davantage de disparité et d'exclusion sociale. Une étude après l'autre a montré la polarisation accrue entre les riches et les pauvres. Malgré les débouchés mondiaux, des économies florissantes et une baisse du chômage, notre environnement de travail est de plus en plus caractérisé par davantage d'insécurité, plus de sous-emploi et un nombre croissant de travailleurs pauvres.

Même si elles ne disent pas tout, voici quelques statistiques canadiennes inquiétantes :

700 000 ménages ont un besoin impérieux de logement, dépensant plus de la moitié de leur revenu pour le loyer;[2]

Les peuples des Premières Nations au Canada qui vivent sur des réserves se placent au 78e rang dans l'Indice de développement humain des Nations Unies;[3]

Il y a 402 000 enfants *de plus* vivant dans la pauvreté depuis que le gouvernement s'était engagé en 1989 à éliminer la pauvreté chez les enfants pour l'an 2000;[4]

Le taux de pauvreté chez les enfants immigrants récents était de 42,4% en 2000;[5]

Les enfants des ménages à faible revenu ont 200% plus de chances que la population en général d'avoir un mauvais niveau de vision, d'ouïe, de parole, de mobilité et de dextérité.[6]

À mesure que les gouvernements font des coupures, ils semblent s'imaginer que les communautés peuvent «prendre la relève» et assumer le rôle qu'ils avaient tenu. Le problème c'est qu'aujourd'hui les communautés n'ont rien à voir avec le Canada d'après la Seconde guerre mondiale. Un ensemble complexe de raisons, dépassant la portée de ce court article, ont contribué à cet état de fait, y compris la mondialisation, les progrès technologiques, l'expansion urbaine, les nouvelles structures familiales, et ainsi de suite. Pour ces raisons, parmi tant d'autres, les communautés ont moins de capacité

qu'auparavant de faire face à un ensemble de problèmes plus compliqués. Les organismes non gouvernementaux se sont multipliés afin d'essayer de remplir ce vide – une augmentation de plus de 10 000 nouveaux organismes caritatifs en une décennie. Mais eux aussi plient sous le poids des questions sociales pressantes et de la compétition féroce pour des financements publics et privés restreints.

Pourtant le Canada n'est pas le seul pays à avoir écopé les vagues de la fin du 20e siècle. D'autres pays cependant, semblent s'en être mieux sortis, en s'adaptant plus rapidement au nouvel ordre mondial et en changeant leurs politiques et leurs pratiques pour répondre aux problèmes contemporains d'une manière innovatrice.

Je me refuse à croire que le Canada manque de l'ingéniosité, de la créativité et de la volonté nécessaires qui lui permettront de récupérer sa place de meilleur pays au monde. Il ne s'agit pas de compétition. Il s'agit d'être à notre optimum, avec une population en santé qui vit dans un environnement sûr et non pollué. Mais afin d'y arriver, nous devons prêter l'oreille aux voix qui réclament une nouvelle architecture sociale – en vue d'une réévaluation radicale de nos politiques sociales. Nous devons convaincre les Canadiennes et les Canadiens de participer à un dialogue sur leur avenir et à être audacieux en matière d'innovation sociale, tout en préservant nos principes sociaux fondamentaux et notre bien-être économique. Il est dépassé le temps du rafistolage.

Le Conseil canadien de développement social nous pose une question cruciale : «Quel avenir pour le Canada?» – Je connais ma réponse : «Une nation modèle, la conscience du monde, le pays qui protège ses citoyens du berceau au tombeau

---

Al Hatton est président-directeur général de United Way/Centraide Canada.

1 Suède. *The Official Gateway to Sweden.* (www.sweden.se)
2 L'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (www.chra-achru.ca/).
3 NCA. *Community Action Guide*, 2004
4 *La pauvreté des enfants au Canada – Rapport 2002*, pg. 2
5 Campagne 2000. (www.cmapaign2000.ca/quiz2/a5.htm)
6 Id.

Un engagement qui s'esquive envers l'égalité des sexes

Diminution en point de pourcentage des femmes admissibles aux prestations de l'assurance-emploi à la suite des coupures de programmes en 1995-1998 : **6**

Diminution en point de pourcentage des hommes admissibles aux prestations de l'assurance-emploi à la suite des coupures de programmes en 1995-1998: **1**

Femmes au chômage touchant l'a-e au Canada, 2001 : **33%**

Hommes au chômage touchant l'a-e au Canada, 2001 : **44%**

In 2003:

Revenus de salaires des femmes en % de celui des hommes : **70,5%**

Pourcentage des femmes pauvres au Canada : **17,1%**

Pourcentage des hommes pauvres au Canada : **14,7%**

Pourcentage des familles monoparentales dans la pauvreté dirigées par une femme : **48,9%**

Pourcentage des familles monoparentales dans la pauvreté dirigées par un homme : **20%**

Sources : Armine Yalnizyan, *Canada's Commitment to Equality, A Gender Analysis of the Last Ten Budgets*, 2005 et Statistique Canada, *Tendances du revenu au Canada en 2003*, 2005.

la «Société juste» en voie de disparition

Distribution élusive des gains économiques

Depuis 1997, classement du Canada dans les pays du G7 en matière de croissance économique : **1**

Montant du surplus annuel de l'a-e, 1996-1997 : **7,5 milliards de $**

Total du surplus dans le fonds de l'a-e en 2004 : **46 milliards de $**

Année d'élimination du déficit : **1998**

Proportion de surplus que le gouvernement Libéral a promis d'allouer pour restaurer les dépenses de programmes après l'élimination du déficit : **50%**

Proportion qui a été allouée : **10 à 25%**

Sources : Armine Yalnizyan, *Canada's Commitment to Equality, A Gender Analysis of the Last Ten Budgets, 2005*; et Canadian Centre for Policy Alternatives, *Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral, 2005* – Budget en bref; et Rapport du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, *Rétablir la bonne gestion financière et l'accessibilité du régime d'assurance-emploi : partie un* • 2004.

la «Société juste» en voie de disparition

Gagnant du Prix Weiler 2005

Quand il était jeune, Michael Goldberg vendait des encyclopédies et des brosses Fuller. Aussi étrange que cela paraisse, le gagnant du Prix Weiler de cette année dit que cette expérience l'a aidé à se préparer pour ses années de chef de file dans le domaine du développement social en Colombie-Britannique.

«J'ai appris qu'il faut connaître son produit pour faire du porte-à-porte», dit-il. Si les produits sont utiles, on peut demander aux gens de les acheter. J'ai aussi appris que si on ne demande rien, on n'obtient jamais rien».

Bien entendu, les «produits» sont différents aujourd'hui.

En tant que directeur de la recherche au conseil de planification sociale et de recherche de Colombie-Britannique (SPARC), il a été plongé au coeur de centaines de projets de développement social. Il a fait de la recherche et des activités de défense des droits, a participé à de larges consultations communautaires et a conçu des programmes innovateurs.

«Je suis avant tout un chercheur» dit-il. «Mais je chevauche le milieu de la recherche et celui de la vie des gens de tous les jours. C'est quelque chose que j'ai appris il y a longtemps en faisant des études de travail social.

La sensibilisation publique a une place privilégiée dans son coeur. Goldberg a passé une bonne partie de sa carrière «à vendre» le message sur l'importance des programmes sociaux. Il a été un chef de file et un porte-parole sur des questions comme les services de garde, le logement et les sans-abri, les soutiens du revenu et le développement de la capacité du secteur bénévole et communautaire. Son auditoire inclut des membres du gouvernement et des leaders communautaires, ainsi que le grand public par le biais des média.

La radio et la télévision sont un domaine compétitif en Colombie-Britannique. Des présentateurs avec des opinions très arrêtées et un auditoire parfois hostile ont rendu les interviews en direct trop intimidantes pour beaucoup de personnes dans le secteur du développement social. Mais c'est un défi que Goldberg aime relever, et son éloquence pragmatique comme son aptitude à rendre pertinentes des questions complexes ont fait de lui un invité populaire sur les chaînes.

«J'aime beaucoup les émissions avec des appels en direct» dit-il. Cela vous donne une idée de ce que le public pense sur les questions dont on discute». Mais en plus, il voit cela comme un véhicule de sensibilisation du public et un face-à-face avec la réalité pour développer des arguments clairs concernant le rôle de programmes sociaux efficaces.

«Parfois, nous ne sommes pas aussi clairs qu'il le faudrait», dit-il de la communauté du développement social. Il en a appris beaucoup lorsqu'il était en Angleterre pendant l'époque Conservatrice du Premier Ministre Margaret Thatcher, en ce qui est de développer des arguments directs qui ont un impact sur le public.

«J'ai participé à plusieurs émissions sur la réforme du bien-être social, et même si quelques membres de l'auditoire ont une opinion stéréotypée, et d'autres adoptent ce stéréotype, j'ai aussi entendu des auditeurs commencer à comprendre et à dire en fait que la discussion avait changé leur avis sur ce sujet».

«Michael est une personne qui a été guidée dans sa vie et son travail par un sentiment puissant de justice sociale», dit Steve Kerstetter, un adjoint de recherche au Canadian Centre for Policy Alternatives. «Les gens qui le connaissent constate son dévouement aux principes dans tout ce qu'il fait».

Ce dévouement se remarque aussi dans son travail de membre fondateur d'un groupe qui s'appelle First Call, the B.C. Child and Youth Advocacy Coalition. «Je suis convaincu que la pauvreté des enfants sera éliminée» dit-il. «À mesure que nous vieillissons en tant que société, nos enfants deviendront plus précieux à nos yeux».

Il indique des changements importants dans les politiques publiques, comme la Prestation nationale pour enfants qui a commencé à faire une différence pour résoudre la pauvreté des enfants et des familles. «Mais les progrès sont difficiles à accomplir. Tout ce qui est substantiel prend beaucoup de temps».

Si on a vu des progrès, Goldberg mérite une partie du crédit, disent les gens qui ont travaillé avec lui.

«Il a aidé à élaborer une vision d'avant garde pour les enfants et les jeunes, qui est adoptée, du moins en principe, à tous les niveaux de la société canadienne», dit Ruth Annis, directrice exécutive de Pacific Community Resources, qui fournit divers services aux enfants, aux jeunes et aux familles. «Il continue de faire preuve d'un leadership qui nous inspire pour aller de l'avant et mettre en application cette vision».

Michael Goldberg recevra le Prix Weiler 2005 lors du Congrès sur les politiques sociales canadiennes, à Fredericton au mois de juin.

Prix Weiler

Le Prix Weiler est décerné chaque année en reconnaissance des contributions exceptionnelles de personnes ou de groupes à la communauté et au développement social au Canada. Le prix a été créé à la mémoire de Dick Weiler, dont la tâche au CCDS et dans une multitude d'autres organismes a encouragé à adopter des politiques et des programmes éclairés et à former des partenariats créatifs visant à aider les Canadiens à participer plus activement à la vie de la société. Ses travaux innovateurs dans le domaine de la justice sociale, du développement communautaire et de l'alphabétisation ont représenté une expression tangible de sa foi en la dignité humaine, la tolérance et la sécurité. La passion de ses convictions, alliée à la croyance que rien qui en vaille la peine ou qui soit durable ne peut être accompli seul, l'ont aidé à rassembler toute une cohorte de gens et d'organismes dévoués à une cause commune.

Selon les mots de Dick Weiler lui-même «Personne d'autre que nous n'a la responsabilité de confronter nos problèmes sociaux et nos injustices. C'est une responsabilité qui nous incombe. Nous devrons apprendre comment établir des partenariats qui signifient quelque chose, parce que si nous travaillons ensemble, si nous nous épaulons les uns les autres et ne lâchons pas, nous *pouvons* faire une différence».

Pour d'autres informations sur le prix Weiler, veuillez aller à **www.ccsd.ca/cswp/weileraward** ou contacter :
Fonds de fiducie du Prix Weiler
1001, 44 avenue Emmerson, Ottawa, ON K1Y 2L8

L'avenir des programmes sociaux au Canada?

«Le Canada a grandement besoin d'un programme social pour venir en aide aux familles qui s'occupent de leurs parents âgés.

Le placement en institution des personnes âgées infirmes n'est absolument pas une solution. C'est un engrenage vers la surdose de médicaments (pour soulager la lourde tâche du personnel) et la dépendance acquise, et au mieux c'est un milieu impersonnel et non chaleureux. Au pire, c'est un système abusif qui raccourcit la vie des 'patients'.

Prendre soin de ces proches est un travail à temps plein, et pourtant il n'y a aucune aide de financement pour soutenir l'aidant(e) familial(e), qui peut être dans l'obligation de quitter son emploi afin de donner des soins à un parent chéri pendant ses dernières années.

À mesure que les gens vieillissent, leurs fonctions physiques et mentales se détériorent et leur univers s'amoindrit de plus en plus. Nos parents méritent d'être auprès de leur famille dans leurs vieux jours. Ne vaudrait-il pas la peine d'avoir un programme qui permettent aux familles de vivre avec leurs parents, tout en ayant des soins quotidiens personnels fournis à domicile?»

Courriel envoyé par
Brenda Belokrinicev, Edmonton

Dans leurs propres mots

Des représentantes d'organismes membres du CCDS prennent la parole sur les répercussions des changements de la dernière décennie dans les programmes sociaux au Canada, elles évaluent l'état de la situation actuelle et proposent des moyens de réparer le tissu social en lambeaux.

De gauche à droite : Maureen et Angie (étudiantes en stage), Kim, Sherrill et Lee-Ann (bénévoles), Tanya, Marge (porte-parole pour le bien-être social) et Rosanne (porte-parole pour les locataires).

La **Terrace Anti-Poverty Group Society** dessert une vaste région isolée du Nord-ouest de la côte Pacifique de Colombie-Britannique, qui comprend neuf réserves Autochtones et un certain nombre de petites communautés. Sa mission – «d'assurer une attitude juste et équitable envers toutes les personnes, quel que soit le niveau de revenu, leur situation sociale et leur aptitude physique» – est devenue de plus en plus dure à remplir. Les disputes autour du bois d'oeuvre à la fin des années 1990 et d'autres forces économiques ont entraîné la fermeture de scieries qui avaient été les principaux tenants de l'économie locale.

Tanya Gauvin a travaillé avec la Terrace Society pendant cinq ans, dont deux comme directrice exécutive, avant de partir en congés maternité en février. **Kim Besharah** est maintenant coordinatrice de programmes pour l'organisation.

LES RÉPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS AUX POLITIQUES ET PROGRAMMES SOCIAUX AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE

Tanya

Nous avons définitivement remarqué une augmentation du nombre de personnes recherchant nos services, et nous sommes devenus le *seul* endroit à Terrace qui est en mesure d'offrir *un quelconque* service. L'aide juridique a été coupée, et par conséquent nous sommes devenues les porte-parole des mères à qui on avait enlevé leurs enfants.

Les changements au bien-être social se sont faits exactement quand j'assumais le poste de directrice exécutive, et c'était aussi autour de la même période que nous avons perdu une bonne partie de notre financement. Nous nous sommes efforcées de fournir deux fois plus de services avec bien moins d'argent.

Une revue provinciale des personnes touchant des prestations d'invalidité a eu le plus gros impact sur notre agence. Chaque personne devait remplir une nouvelle demande – qui était longue de 23 pages! Des centaines et des centaines de personnes sont venues, quelques-unes en pleurs. La porte-parole était débordée.

La province a aussi envisagé de faire une revue des personnes avec une maladie mentale, mais les gens devinrent si stressés que le gouvernement a décidé de laisser tomber cette idée.

Les familles monoparentales à l'assistance sociale ont été les plus touchées par les coupures. Les fonds pour les maisons d'hébergement – qui étaient déjà insuffisants – furent coupés davantage. Nous avons constaté beaucoup d'évictions, et les gens commençaient à vivre ensemble. Puis plusieurs furent l'objet d'enquêtes pour avoir des relations de conjoints en union libre.

Les subventions pour les services de garde furent aussi coupées à l'époque, et il était interdit de garder un quelconque revenu en plus du bien-être social. Je n'y vois aucun bon sens. Lorsque j'étais une mère monoparentale à l'assistance sociale, j'avais quatre emplois à temps partiel. Il y avait des incitatifs à gagner un peu plus d'argent pour aider à joindre les deux bouts. Ce n'est plus autorisé.

Les gens qui se sentaient déjà au bout du rouleau ont commencé à avoir certains problèmes de santé. Je crois que la santé des enfants en a pâti aussi, et de nombreux programmes de petits déjeuners et déjeuners à l'école ont été supprimés.

Certains services étaient encore disponibles, mais sans une bonne connaissance des services du ministère ou du programme en question, il était difficile de les trouver.

La situation était assez inquiétante pendant un certain temps. Heureusement, quand les gens ont commencé à protester assez bruyamment, le gouvernement provincial a reculé et a rétabli quelques programmes. Ils avaient espéré diminuer le nombre de personnes touchant des prestations d'invalidité, mais ils ont fini par en avoir beaucoup plus.

Les groupes communautaires ont trouvé certaines autres sources de financement. Tristement, cela a été le bon côté des coupures : cela a rendu la communauté plus responsable pour ses propres membres. C'est devenu plus important que jamais pour les membres de la communauté de collaborer entre eux et avec le gouvernement municipal pour faire en sorte que de répondre aux besoins essentiels de tout le monde.

Mais nous ne tenons qu'à un fil depuis quelques années. On ne nous considère pas maintenant comme une priorité. C'est vraiment enrageant, parce que pouvons démontrer le besoin, mais la province ne s'y intéresse pas, puisque c'est ce qu'elle essayait de couper.

LA SITUATION ACTUELLE

Kim

Étant donné que la limite à l'assistance sociale pour une mère monoparentale est maintenant de deux ans, nous avons quelques mères très jeunes qui n'ont pas fini leur secondaire, n'ont aucune expérience de travail, et on s'attend à ce qu'elles dénichent un emploi pour subvenir à leurs besoins et ceux de leurs enfants. Il y a bien quelques services de garde, mais ce n'est pas suffisant. Les gens viennent au Centre en ayant faim et leurs bébés n'ont pas de couches.

La dépendance au jeu est un gros problème dans cette communauté. Nous avons un conseiller pour les dépendances, mais nous devons donner notre soutien au club de bingo local, parce qu'il nous aide à garder notre organisation à flots. Nous obtenons aussi des fonds de la régie du jeu de C-B.

Nous ne recevons pas actuellement de financement fédéral. Dans le passé, nous avons eu de l'argent de Condition féminine Canada pour faire de la recherche sur la pauvreté des femmes – qui a révélé que les femmes payaient de 50 à 80% de leur revenu pour le loyer. Mais en raison des logements bien sous les normes ici, les femmes sont plus susceptibles de rester dans des relations abusives.

Nous n'avons pas de services pour les patients du VIH/SIDA for HIV/AIDS, bien qu'on en ait un réel besoin. Nous avons plusieurs clients qui sont infectés, mais ils n'ont pas de ressources.

Le gouvernement veut que ce soit la communauté qui s'occupe des gens, mais quand on vit dans une région comme la nôtre qui a été si durement touchée par les coupures et les revers de l'économie, c'est très difficile de s'occuper des autres.

Nous avons un jardin communautaire d'un acre. Les gens peuvent s'inscrire pour avoir une parcelle de jardin afin de les aider à compléter leurs produits d'épicerie, et de plus c'est un environnement sain et sécuritaire.

J'aimerais développer un programme de mentorat pour le jardinage, un mélange de jeunes et de personnes du troisième âge. En outre du produit tangible, cela pourrait aider à développer des compétences sociales et à soulager de l'isolement. Beaucoup de personnes avec un faible revenu ne peuvent se permettre d'emmener leurs enfants à la piscine. Et beaucoup de personnes du troisième âge, qui avaient été des fervents du jardinage, ne sont peut-être plus capables de bêcher, mais elles peuvent faire part de leur expertise si d'autres personnes les aident pour les travaux physiques.

DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX QUI AIDERAIENT

Kim

Je ne sais même pas par où commencer. Nous devons d'abord verser plus d'argent aux organisations sans but lucratif sur le terrain. Si je vois encore un bébé sans couche, je crois que je vais pleurer.

Il faut aussi plus d'incitatifs à travailler dans le cadre du bien-être social. Il faut permettre aux gens de travailler à temps partiel et de garder leur argent. Il n'y a aucun service de formation et ils n'ont pas le droit d'aller à l'école. J'avis eu un financement de

DRHC pour suivre une formation, c'est ce qui m'a rendue employable.

Nous devons nous rappeler de nos jeunes. En ce moment, ils sont laissés pour compte.

Nous devons être capables de nous adapter à la nature sans cesse changeante de la pauvreté. Nous devons répondre à des facteurs comme le racisme, qui est latent dans cette communauté.

La région de la côte Pacifique a besoin de davantage de recherche. Pratiquement rien n'a été fait pour les sans-abri ici. Souvent on peut faire un volet, mais on ne peut obtenir d'argent pour passer au volet suivant.

Tanya

Si le gouvernement décide de faire des coupures aux services de santé et du bien-être social, il devrait en redistribuer une partie à des services comme le nôtre. Nous essayons d'aider notre clientèle à faire autre chose que remplir leur formulaire du bien-être. Nous essayons aussi de les aider à se trouver un emploi, nous leurs offrons les outils dont ils ont besoin, nous les encourageons à suivre une formation et nous leur donnons des soutiens pratiques.

La meilleure aide en ce moment serait du financement. Je pense que nous allons toujours fournir des services parce que sommes trop entêtées pour arrêter. Mais nos employées sont débordées de travail.

Pluri-elles

Mona Audet est la directrice générale de Pluri-elles (www.pluri-elles.mb.ca/a_propos.html), une organisation qui a été mise sur pied en 1982 pour les femmes du Manitoba. Aujourd'hui, leurs services sont aussi offerts aux hommes et aux enfants.

L'organisation compte à présent 30 employées, dont 6 qui travaillent comme conseillères. «Juste avec des services sociaux, on dessert de 1 500 à

2 000 personnes par année avec de l'aide à court terme et à long terme», dit Audet.

Pluri-elles offre chaque année une cinquantaine d'ateliers sur des sujets comme les aptitudes parentales, le taxage, le syndrome d'alcoolisme foetal, l'adaptation des immigrants, la ménopause, et le deuil.

«D'après les évaluations, la clientèle est super contente, satisfaite» dit Audet. «On aide les gens à grandir».

COMMENT VOTRE TRAVAIL A-T-IL ÉTÉ AFFECTÉ PAR LES CHANGEMENTS DANS LES POLITIQUES ET PROGRAMMES SOCIAUX DES DIX DERNIÈRES ANNÉES?

Depuis les dix dernières années, peut-être à cause des média, ça change très vite. On est obligé d'avoir du personnel très bien formé, parce qu'il y a toujours quelque chose de nouveau.

On en fait toujours plus, mais l'argent n'augmente pas, comme dans tous les groupes communautaires. Vraiment, il faudrait doubler les budgets.

Souvent les services sociaux ne sont pas reconnus. En général, les gens ne comprennent pas ce que font les travailleurs sociaux.

Pluri-elles a fait une grosse consultation en 2002. Et oui, les femmes demandent de l'aide, surtout dans les communautés rurales. Souvent les femmes ont de la difficulté à participer dans leurs communautés parce qu'il y a un manque de garderies. Et c'est difficile pour les femmes de travailler même s'il y en a - parce que bien souvent, après les frais, il ne reste pas grand-chose de leur salaire!

EST-CE QUE LES PROGRAMMES SOCIAUX ONT RÉPONDU AUX CHANGEMENTS DE BESOINS DE VOTRE CLIENTÈLE?

Je ne pense pas que les programmes sociaux ont répondu aux besoins de la communauté que nous desservons.

Les services sociaux ne sont pas valorisés comme ceux de la santé. Bien que l'un ne va pas sans l'autre. Tout le monde sait qu'il y a de plus en plus de problèmes de santé mentale. Mais on parle toujours des maladies physiques.

À VOTRE AVIS, QUELS PROGRAMMES OU POLITIQUES DU GOUVERNEMENT VOUS AIDERAIENT À MIEUX DESSERVIR VOTRE COMMUNAUTÉ?

Il est temps de valoriser les services sociaux. Le gouvernement devrait faire des annonces pour sensibiliser le public, expliquer que c'est normal d'aller chercher de l'aide. Bien souvent les gens ont honte, ils attendent la dernière minute.

Je me souviens quand le gouvernement a lancé la tolérance zéro avec l'alcool au volant. Après un certain nombre d'année les résultats sont là. Pourquoi ne pas faire la même chose avec les problèmes sociaux?

Aussi, il est temps de reconnaître l'expertise des groupes qui offrent des soins en services sociaux, et de gonfler les budgets des organismes pour leur permettre de mieux faire leur travail. Nous demandons à nos employées de faire des heures supplémentaires pour répondre à la demande. De plus en plus, nous vivons avec des professionnels qui souffrent de traumatisme interposé, n'ayant pas eu le temps ou l'aide nécessaires.

Il est temps de bouger...

E-Fry Ottawa

Sherrie Tingley est membre du conseil d'administration du CCDS et elle est récemment devenue directrice exécutive de **Elizabeth Fry Society of Ottawa**, un organisme membre du CCDS qui fournit de l'aide aux femmes aux prises avec la Loi. Auparavant, Sherrie avait collaboré pendant 10 ans avec le Centre for Equality Rights in Accommodation (CERA), d'abord comme membre du conseil d'administration, avant de se joindre au personnel comme gestionnaire du programme de prévention d'éviction dans la ville d'Ottawa.

RÉPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS DANS LES POLITIQUES ET PROGRAMMES SOCIAUX AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE

En Ontario, les coupures sans précédent à l'assistance sociale en octobre 1995 ont eu en quelque sorte l'effet d'un tsunami pour nous. L'impact a été énorme pour tout le monde et pour toutes les agences sociales. Lors d'une remise en cause constitutionnelle des coupures à l'assistance sociale, les témoins experts de CERA avaient prédit l'augmentation du nombre de sans-abri – et malheureusement, ils avaient raison. Environ 80% des familles avec des enfants qui avaient recours à l'assistance sociale ont été gravement affectées dans leur capacité de garder leur logement.

Au cours de la décennie, il y a eu aussi des modifications à la législation du travail, et une augmentation des taux d'emplois précaires. Dans mon poste de coordinatrice pour la prévention d'éviction, j'ai été effarée de constater que 60% des personnes risquant une éviction avaient un emploi rémunéré. En Ontario, il y avait 60 000 ménages risquant une éviction. J'ai parlé à des femmes qui ont eu recours à la prostitution afin de pouvoir payer leur loyer.

Les choix des femmes, en particulier, se sont de plus en plus rétrécis – il n'y a qu'à voir le cas d'une femme comme Kimberly Rogers, qui ne faisait qu'essayer d'obtenir une éducation.

D'autre part, les modifications à l'a-e au cours de la décennie ont eu pour conséquence que plusieurs personnes qui normalement seraient passées à l'a-e n'y étaient plus admissibles. J'ai vu des femmes qui avaient eu un bébé et n'avaient pu rester à la maison que deux semaines seulement. Ou des gens qui avaient souffert une attaque cardiaque et n'avaient pas de soutien de l'a-e. Afin d'avoir accès à l'assistance sociale, une personne célibataire devrait d'abord être démunie de tout RÉER sauf 1 000 $.

Avec nos dossiers à CERA, nous sommes intervenus auprès de personnes cherchant un logement qui faisaient face à des violations de leurs droits humains, et nous avons fait des médiations entre locataires et propriétaires de logements. Mais après les coupures, notre taux de réussite a chuté considérablement, en grande partie à cause de la profondeur accrue de la pauvreté. Avec davantage de clients se retrouvant dans une situation de sans-abri, il est devenu plus difficile de leur trouver un logement et d'intervenir en leur nom.

LA SITUATION ACTUELLE

La situation ne s'est pas améliorée, La marginalisation augmente. Nous allons vers une sous-classe permanente de Canadiens.

Avant le tsunami, les mères monoparentales restaient en moyenne neuf mois à l'assistance sociale. Au Canada, nous avions une mobilité incroyable hors de l'assistance sociale. Cela nous distinguait vraiment des États-Unis. Et si je comprends bien, cette mobilité a diminué.

Il y a deux victimes : les utilisateurs des services et les fournisseurs des services. Comme travailleurs dans le secteur des services sociaux, nous avons clos à la fois le déficit de financement et le déficit économique personnel de nos clients, au coût de notre propre santé et notre sécurité économique. Je crois que le secteur est proche de la crise.

DES POLITIQUES ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX QUI AIDERAIENT

Nous devons voir un investissement accru dans le secteur caritatif, et remettre en question la supposition que le secteur peut continuer à payer l'ardoise. Financez-nous au niveau nécessaire, augmentez nos salaires, donnez-nous des assurances de soins de santé et des fonds de retraite.

Je crois fermement que les gens qui doivent avoir recours aux programmes de sécurité du revenu devraient dépendre de taux objectifs liés au coût essentiels, comme l'alimentation, le logement et les transports. Les ministres provinciaux des services sociaux ont demandé le développement d'une mesure d'un panier du marché. Nous l'avons maintenant. Alors pourquoi les niveaux des programmes de sécurité du revenu dépendent-ils encore des caprices des politiciens? Pourquoi est-ce politique et non pas objectif?

Dans un pays qui se vante de sa Charte des droits et libertés, pourquoi avons-nous permis que cette situation se développe? Comment pouvons-nous permettre que des citoyens vulnérables qui sont déjà défavorisés sur plusieurs plans soient assujettis aux courants capricieux de l'opinion publique concernant leur sécurité économique et leur bien-être?

St. Joseph's Community Health Centre

Dawn-Marie Buck gère le **St. Joseph's Community Health Centre** (centre de santé communautaire), un organisme membre du CCDS à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Le centre a été créé il y a un peu plus de dix ans pour répondre à des problèmes sociaux qui de toute évidence affectaient la santé communautaire.

«Quand il y a des quartiers pauvres, c'est difficile de devenir une communauté plus saine. Nous devions réfléchir comment bâtir la capacité communautaire», dit Buck.

Situé dans le même établissement de santé que l'Hôpital St. Joseph, et sous la gouvernance de la Régie régionale des soins de santé (Regional Health Authority), le Centre a récemment obtenu un financement provincial pour que certains docteurs et infirmières praticiennes puissent exercer dans le cadre d'un modèle collaboratif de soins avec d'autres fournisseurs de services.

«Nous mettons l'accent sur les déterminants de la santé, comme les transports, le logement, l'alphabétisation et le rôle parental», dit Buck. «En tant qu'intervenants, nous devons aller là où se trouvent les gens, dans divers quartiers et communautés, et leur fournir services et soutiens».

QUELLES ONT ÉTÉ LES RÉPERCUSSIONS SUR VOTRE COMMUNAUTÉ DES CHANGEMENTS DANS LES POLITIQUES ET PROGRAMMES SOCIAUX AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE?

Le programme de la petite enfance, qui offre des services d'intervention prénatals ou postnatals si une mère a besoin d'aide, est un programme social qui a vraiment été très positif.

Je pense aussi que la nouvelle politique de la SCHL permettant d'acheter une maison avec 5% d'acompte a eu un effet positif. Certaines personnes sont désormais

en mesure d'essayer de progresser dans la vie en devenant propriétaires de leur habitation.

Par contre, une politique provinciale stipulant que si deux mères monoparentales vivent ensemble, l'une d'elles perdra son chèque d'assistance sociale, a créé un problème. Cette politique a posé une énorme limitation sur l'aptitude des personnes à trouver des solutions alternatives.

Les logements disponibles à Saint John sont très vieux et plusieurs des maisons ne sont pas conformes aux normes. Il y a des problèmes de moisissures, de plomb et des fenêtres qui ne ferment pas bien. Il faut trouver un moyen de responsabiliser les propriétaires immobiliers qui ne maintiennent pas leurs habitations conformes aux normes. Nous avons de la chance de ne pas avoir chaque semaine un incendie comme celui de l'horrible tragédie à Ottawa récemment.

Notre conseil municipal, de pair avec le projet Vibrant Communities, a essayé de pousser à la construction de nouveaux logements sociaux chaque année.

Nous faisons partie du projet Vibrant Communities (**Vibrantcommunities.ca**), parce que notre communauté de gens d'affaires y a donné un fort soutien. En fait, un groupe qui s'appelle la Business Community Anti-Poverty Initiative (**www.tamarackcommunity.ca/g2s28.html**) a gagné le prix Peter Drucker l'année dernière.

Nous avons un financement pour le projet Vibrant Communities pour les trois prochaines années. Nous faisons actuellement un inventaire des ressources communautaires, et nous réalisons qu'une bonne partie du bon travail accompli est encore fragile à cause d'un financement précaire.

À notre Centre, par exemple, le financement pour la coordinatrice adolescente a été coupé l'année dernière par le département provincial de la Famille et des services communautaires. Nous avons dû nous arranger pour y faire face. Nous avons une solide organisation communautaire, mais ce n'est pas toujours facile d'essayer de travailler avec trois paliers de gouvernement. À la fin, la Régie régionale des soins de santé nous a aidé à payer les frais jusqu'à ce que nous puissions trouver d'autres sources de financement.

LA SITUATION ACTUELLE :

À notre Centre, on reçoit des demandes croissantes de services d'aide pour le logement, les soins de santé, la santé mentale, les services mobiles et la sensibilisation des patients. J'ai aussi entendu des demandes de services de garde d'enfants et de tutorat.

Je constate maintenant à Saint John une certaine dynamique et je vois des gens travailler ensemble pour voir comment nous pouvons faire des changements stratégiques. On est optimiste parce que nous avons à présent des gens d'influence à bord. Mais je n'ai pas encore vu les changements.

Nous avons d'excellents programmes, mais qui sont tous très fragiles à cause du financement.

QUELS POLITIQUES OU PROGRAMMES SOCIAUX AMÉLIORERAIENT-ILS LA SITUATION POUR VOTRE COMMUNAUTÉ?

Dans le passé on avait tendance à faire des ghettos avec les logements sociaux. Beaucoup de ces logements sociaux étaient situés dans le vieux quartier Nord de la ville, qui avait fini par être un lieu pour la drogue et la criminalité. Maintenant nous parlons de nouveaux logements sociaux intégrés. Les conseillers municipaux ont rencontré récemment le ministre Fontana et il a été impressionné de la diversité du groupe, mais qui était axé sur une question.

Un autre problème dont les gens parlent est le besoin d'aider ceux qui sortent de l'assistance sociale : leur permettre de conserver une carte d'assurance pour les médicaments sur ordonnance, leur offrir une subvention pour les transports, les aider à la transition. Le groupe de gens d'affaires demande que les travailleurs pauvres aient aussi la carte d'assurance pour les médicaments sur ordonnance. Un député de l'assemblée provinciale a dit que beaucoup de diabétiques ne prennent pas d'insuline parce qu'ils ne peuvent se permettre de faire le suivi de leur degré de sucre dans le sang. Une carte pour les médicaments entraînerait certains coûts, mais si la personne finit avec une dialyse, cela coûte beaucoup plus cher.

Je pense que des services de garde de qualité pour tous les enfants feraient aussi une énorme différence. Cela met davantage les enfants sur un pied d'égalité pour commencer l'école et cela permet aux parents d'acquérir eux-mêmes une meilleure formation.

Nous devons avoir un financement meilleur et plus durable pour les services d'alphabétisation. Nous devons aller au devant des gens là où ils habitent, dans leurs diverses communautés et quartiers.

La province devrait certainement re-examiner cette clause sur l'habitation non partagée pour les personnes à l'assistance sociale. Ce serait tellement mieux pour les mères monoparentales si elles pouvaient vivre ensemble.

George Davidson : biographie d'un leader exemplaire des politiques sociales et publiques

Revue par Michael Clague

Ce livre est un rappel puissant que le volet du bien-être social dans la politique publique au Canada est très récent – il y a à peine plus de 65 ans, soit une génération. Pendant le premier quart du 20e siècle, les gens avec de modestes moyens ou sans moyens de soutien étaient en général livrés à eux-mêmes quand ils faisaient face à des difficultés traumatisantes. Les soutiens de premier et dernier recours – s'ils étaient disponibles – étaient la famille, l'église, les amis et occasionnellement dans les régions rurales, l'agent du gouvernement.

De nombreux livres ont été écrits sur le développement de l'État-providence au Canada jusqu'à son apogée dans les années 1970, particulièrement celui de Dennis Guest, *The Emergence of Social Security in Canada*, qui est généralement considéré comme l'une des sources les plus exhaustives. Par contre, nous n'avons pas beaucoup d'information biographique sur plusieurs des architectes et des bâtisseurs de notre système de sécurité sociale – des gens comme Tommy Shoyama, Charlotte Whitton, Harry Cassidy, Leonard Marsh, Emmet Hall et George Davidson.

L'excellente biographie de George Davidson, par Richard Splane, illustre l'importance d'en savoir davantage sur les principaux acteurs de cette période déterminante. Lorsqu'un livre est bien fait – comme celui-ci – nous gagnons une meilleure compréhension des caractéristiques personnelles du sujet de la biographie et de l'époque politique et économique qui entouraient les politiques publiques émergentes.

Né à Bass River, en Nouvelle-Écosse en 1909, Davidson a ensuite grandi à New Westminster, en C-B, a obtenu un diplôme de l'Université de Colombie-Britannique puis un doctorat en études classiques à Harvard. Ne pouvant pas trouver un poste d'enseignant universitaire à Harvard ni à UBC pendant la Dépression, et alors qu'il s'apprêtait à prendre une formation d'enseignant du secondaire, il fut découvert en 1934 par le Dr. George Weir, le nouveau ministre de l'Éducation et secrétaire provincial du gouvernement. La remarquable carrière de Davidson était lancée.

Davidson a occupé une série de postes, dont superviseur de la Protection de l'enfance de C-B; directeur exécutif du Vancouver Council of Social Agencies (un organe de planification sociale) et de la Vancouver Social Welfare Federation (précurseur de Centraide/United Way); directeur du bien-être social en Colombie-Britannique; directeur exécutif du Canadian Welfare Council (prédécesseur du CCDS); et il a été le premier sous-ministre du bien-être social du tout nouveau ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du gouvernement fédéral. Et cela n'était que sa trajectoire dans le domaine du bien-être social.

Davidson a par la suite été nommé sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, secrétaire du Conseil du Trésor et Président de la Canadian Broadcasting Corporation (Radio-Canada). Il a ensuite mené une carrière internationale, d'abord comme sous-sécrétaire général des Nations Unies (la tête financière et administrative de l'organisation mondiale), et plus tard comme conseiller de l'UNFPA de l'ONU. Il a pris sa retraite à Victoria en 1986 et est décédé en 1995.

La biographie rédigée par Splane fait le portrait des personnes qui ont compté dans la vie et la carrière de Davidson, des gens qui ont sans aucun doute influencé sa personnalité et son oeuvre. Par exemple, Harry Cassidy – universitaire, administrateur public et stratège de politiques publiques – est réputé d'avoir fait en sorte que «la politique sociale soit au coeur de la carrière de George Davidson». Selon l'auteur, Cassidy a persuadé Davidson «de penser que la politique publique par le biais du mécanisme gouvernemental représentait le moyen d'assurer le bien-être de toute la société, y compris ses membres les plus défavorisés» – un thème central de son livre.

C'est à travers de livres comme celui de Splane que nous pouvons avoir un aperçu perspicace et une compréhension des forces et des facteurs qui ont déclenché des périodes fertiles de changement intense et créatif dans la politique publique. George Davidson était un homme brillant et talentueux – un hommes de lettres – n'ayant aucune formation spéciale dans les professions d'intervention sociale (en fait, le travail social en tant que profession s'est développé en parallèle à sa carrière). Grâce au livre de Splane, nous pouvons apprécier comment les premières années de Davidson dans son milieu rural de Nouvelle-Écosse puis dans l'atmosphère pionnière de New Westminster ont dû l'imprégner du sentiment à la fois de l'importance de la famille et de sa vulnérabilité lorsque les circonstances changent. Comme jeune homme, il a été témoin de l'impact dévastateur de la Dépression aux États-Unis et au Canada, et il aura absorbé la compétition entre les idéologies – le socialisme, le capitalisme et le communisme – qui essayaient de tout rationaliser. Son périple en Europe pendant la montée du fascisme lui aura fourni un avertissement à donner froid dans le dos de l'extrémisme que la turbulence économique et politique peut engendrer.

Il a fallu la Dépression et la Seconde Guerre mondiale pour pousser des gouvernements comme ceux de Grande-Bretagne, du Canada et des États-Unis à commencer à préparer le terrain en vue d'une nouvelle orientation pour la politique sociale. On avait besoin de gens qui pourraient donner forme et cohérence à une nouvelle vision. Avec les années traumatisantes qu'ils venaient de vivre, la majorité du public et des politiciens ont vu la nécessité d'avoir des gouvernements proactifs et interventionnistes pour faire en sorte que de telles catastrophes économiques et militaires ne se reproduisent plus. D'où l'émergence de l'État-providence dans plusieurs pays occidentaux, et des Nations Unies. Bien qu'il y ait déjà eu un essai expérimental de gouvernance internationale (La Ligue des Nations), aucune société occidentale libérale, démocratique, capitaliste n'avait auparavant tenté des réformes aussi considérables à l'égard du bien-être de ses citoyens. Il n'y avait aucun plan à sortir des combles, il fallait les élaborer pour la première fois.

Il y a eu, bien sûr, des débats sur les orientations de politiques : vers un accroissement des services sociaux aux familles, comme le plaidait Charlotte Whitton au Canadian Welfare Council, avant que Davidson ne lui succède; ou vers la sécurité du revenu, telle que défendue par Leonard Marsh, Davidson et d'autres pionniers de politiques publiques de l'époque. La priorité pour la sécurité du revenu l'a emporté – notamment les allocations familiales et le soutien aux provinces pour le bien-être social. (Dans les années 1960, cependant, la mise en place de l'État-providence canadien avait amalgamé la sécurité du revenu et les programmes de services sociaux financés par Ottawa, les provinces et les municipalités). L'étude de Marsh, *Report on Social Security for Canada*, fut publiée en 1943 après deux années et demi très intenses. Elle demeure l'un des énoncés séminaux de cette période. Ces documents ont contribué à la Conférence de 1945 entre le Dominion et les provinces sur la reconstruction d'après-guerre qui a établi le plan (connu sous le nom de "The Green Book Proposals") et influencé les documents et décisions sur les politiques de l'État-providence canadien. George Davidson faisait partie de ce groupe de personnes éclairées, très capables et très engagées qui ont rassemblé les arguments et présenté les orientations. La période de 1945 à 1970 a été une époque remarquable pour le développement de la politique sociale et le progrès du bien-être social des Canadiens.

Richard Splane est bien qualifié pour écrire ce livre. Tout en étant plus jeune, il a aussi fait partie de cette époque. Il a été l'assistant exécutif de George Davidson, puis devint ensuite le premier directeur de l'assistance-chômage. Splane a été l'architecte principal dans le développement de l'une des composantes les plus imaginatives de la politique sociale des années 1960, le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC). (Le RAPC amenait le partage des coûts du bien-être social avec les provinces, déterminait les conditions selon lesquelles les provinces pourraient bénéficier du financement et adoptait une approche fondée sur les besoins pour l'admissibilité au bien-être social plutôt qu'une approche en fonction des moyens). Le RAPC, le principal filet de sécurité à l'époque, fournissait un soutien annuel à plus de trois millions de personnes pour un coût de plus de six milliards et demi de dollars. Malheureusement, le RAPC a été en proie aux critiques des intérêts financiers au sein du gouvernement fédéral et en dehors, et au milieu des années 1990, il a finalement été éliminé par le ministre des Finances de l'époque, Paul Martin.

C'est dommage que George Davidson n'ait pas écrit une autobiographie. Il avait une connaissance intime des gens et des politiques de cette période intense et extrêmement productive de réformes de la politique sociale. Il a beaucoup écrit dans d'innombrables rapports et documents de politiques, mais apparemment il y a peu de notes écrites sur son opinion personnelle de ces questions. Nous avons de la chance que Richard Splane a eu la patience de composer ce récit.

Que nous apprend la biographie de George Davidson? Elle laisse entendre qu'un changement social progressif à grande échelle *est* possible lorsque la société est confrontée à des événements cataclysmiques, lorsqu'il y a des penseurs exceptionnellement doués et des administrateurs avec des valeurs profondes visant à améliorer la société, et lorsque les citoyens et les politiciens sont prêts au changement.

Depuis les années 1980, l'État-providence canadien a été fortement secoué. L'incapacité à faire face aux changements nécessaires à mesure que le temps et les circonstances évoluaient, l'émergence d'idéologies néo-conservatrices qui prônaient un rôle restreint – et encore – pour le gouvernement sur le plan du bien-être social, et les tiraillements de priorités contradictoires pour les finances publiques sont autant de facteurs qui ont contribué à l'érosion de l'État-providence. Nous pouvons constater les conséquences de cette érosion dans les communautés d'un bout à l'autre du pays, tandis que la pauvreté s'incruste et que les disparités du revenu s'accroissent.

La tâche à présent n'est pas de recréer l'État-providence tel qu'il existait au Canada – parce qu'il était loin d'être parfait – mais de tous nous engager à nouveau à nos responsabilités collectives comme citoyens pour notre bien-être mutuel. Cela demande la formulation de politiques et de programmes adaptés à notre époque. Mais faut-il attendre des événements cataclysmiques pour activer ce mécanisme? Osons espérer que non.

Michael Clague est directeur du Carnegie Community Centre, situé dans le quartier Downtown Eastside à Vancouver. Il a été précédemment directeur du Social Planning and Research Council of BC, du Community Social Planning Council of Greater Victoria, et du Britannia Community Services Centre (Vancouver), et ancien président du conseil d'administration du Conseil canadien de développement social. Il a écrit, entre autres, **Reforming Human Services: The Experience of the Community Resources Boards in BC**, *avec Dill, Wharf, et Seeburan, et* **Community Organizing: Canadian Experiences**, *avec Wharf.*

George Davidson: Social Policy and Public Policy Exemplar, par Richard B. Splane, est publié par le Conseil canadien de développement social. Le livre est distribué par Renouf, (613) 745-2665; 20 $.

Êtes-vous membre du CCDS?

Sinon, c'est à considérer parce que vous recevrez des bénéfices avantageux, y compris des escomptes sur toutes nos publications et un abonnement gratuit à *Perception*.

LE CCDS TRAVAILLE POUR VOUS

Le CCDS est l'un des porte-parole les plus reconnus en matière de questions sociales au Canada. Depuis 1920, le Conseil s'est prononcé en faveur des besoins des enfants et des familles, des défavorisés et des pauvres, au moyen de sa recherche, de consultations, de sensibilisation publique et de défense des droits. Nos études et nos rapports de recherche fournissent des informations et des analyses rigoureuses, couvrant des thèmes comme la sécurité du revenu et la pauvreté, l'emploi et le marché du travail, la politique sociale, la diversité culturelle, la prévention du crime, et les personnes handicapées.

En vous joignant au CCDS, vous faites partie d'un solide réseau d'individus et d'organismes qui donnent leur soutien à la mission du Conseil de promouvoir une plus grande sécurité sociale et économique pour tous les Canadiens.

AVANTAGES INTÉRESSANTS

Vous avez le choix de devenir membre à titre **particulier** ou en tant qu'**organisme**, au niveau de services qui vous convient le mieux. Tous nos membres reçoivent :

- un abonnement à ***Perception***, le périodique national du CCDS;
- **des trousses d'information** vous informant des activités du CCDS, des synthèses de nos plus récents rapports et de nos dernières publications.
- un **escompte de 15%** sur toutes les publications du CCDS;
- et plus.....

❒ **Oui!** **J'aimerais devenir membre du CCDS aujourd'hui** et donner mon soutien à sa recherche et ses publications de qualité. *(Veuillez consultez notre site Internet ou appeler notre bureau pour de plus amples détails et options de tarifs).*

Veuillez trouver ci-joint ma cotisation d'adhésion:

❒ 25 $ Étudiant
❒ 55 $ Troisième âge
❒ 65 $ Membre individuel
❒ 100 $ Organisme membre
❒ 100 $ Membre individuel + Services complémentaires
❒ 250 $ Organisme membre de parrainage
❒ 500 $ Organisme membre de soutien
❒ Autre _____ $

Je désire aussi faire un <u>don</u> de :

❒ 35 $ ❒ 100 $
❒ 50 $ ❒ Autre _____ $

TOTAL (adhésion + don) _____ $

Paiement :

❒ Chèque à l'ordre du CCDS ci-joint
OU
❒ paiement par carte de crédit :
❒ MasterCard ❒ Visa

N° de carte : _____

Date d'expiration : _____

Signature : _____

Options de reçu :

❒ Reçu déductible d'impôts requis
❒ Reçu standard, non déductible est suffisant
❒ Aucun reçu nécessaire

Nom : _____ Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ Courriel : _____

CCDS • 309, rue Cooper, 5e étage, Ottawa, ON K2P 0G5
Tél. : (613) 236-8977 • Fax : (613) 236-2750 • www.ccsd.ca
Courriel : membership@ccsd.ca